Rubrique 2400

111LM17/4

Dossier Archives VB n° 35951

(1944)

Dossier guerre 39-45 n° 6

Sabotages d'août 1944

4e arrondissement VB

153

1 AOUT 1944

1430

Paris-Longwy et Reims-Soissons

km 124.187

Bifurcation de Bazoches

Destruction de la bifurcation

Explosion d'engins

4

166

1 AOUT 1944

64,35

Lérouville-Sedan

km 114,300
entre Pouilly et Inor

Déraillement d'une
machine et de 5 wagons

4

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt de Chalons

47e Section de Verdun

471e District de Mouzon

Rapport sommaire

~~INCIDENT~~(1) Acte **DE**(2) malveillance

Ligne de Lérouville à Sedan

~~Gare d~~ ou point kilomètrique 114.390

entre les gares de Inor et Douilly

Date et heure de l'incident..... : le ~~1er Août~~ 1944 à 6H35

Nature de l'incident..... : Déraillement d'une machine et de 6 wagons

M. Nooth

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : La machine N° 150 E15 remorquant le train sanitaire N° 19210 a déraillé ainsi que le fourgon et 5 voitures à voyageurs. Rail de la voie II file 3 déboutonné et rejeté vers l'intérieur de la voie

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Mécanicien tué, chauffeur et chef de train contusionnés

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 9 longueurs de voies de 18m détériorées

Montant des dégâts..... : 100 000f

Avaries au matériel..... :

Retard des trains..... : Voies 1 et 2 obstruées pour 48h environ

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : 1 rail déboutonné et déliaforné, rejeté vers l'intérieur de la voie

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête effectuée par le Feldgendarmerie et par le gendarmerie Française de Stenay. Aucun résultat.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Mouzon, le 1er Août 1944

Le Chef de District,

Dauphin

(Nom DAUPHIN

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 556

4e Arrondissement

Section 47

Ligne de Lérouville à Sedan

Acte de malveillance

-:-

Déraillement du train sanitaire 19.210 au Km. 114.390
entre Inor et Pouilly
le 1er Août 1944 à 6h,35

----oOo----

Suite au rapport sommaire du Chef
du District 471

Avaries aux voies -
Voie I - 5 longueurs de 18m 46k S 33) H.S.
Voie 2 - 4 longueurs de 17m 46k Est (

Remplacement par matériel 36k Standard provenant de la dépose de la voie II29 en gare de Dun - Matériel transporté avec la draisine de Verdun.

Avaries aux lignes télégraphiques -
Lignes télécommunications complètement détruites sur 2 portées
Situation provisoire rétablie le 1er Août à 12h30

Relevage du matériel -
Grue de 35 T de Mohon arrivée le 1er Août à 10h15 pour relevage des 5 voitures et du fourgon.
Grue de 50 T de Noisy-le-Sec, venant d'un déraillement à Lamouilly arrivée le 2 Août à 12 h. pour relevage de la machine - couchée sur le côté gauche et obstruant complètement les 2 voies - concurremment avec la grue de 35T de Mohon.

Relevage terminé le 2 Août à 20h30

Rétablissement de la circulation normale-
Voies 1 et 2 rendues en même temps le 2 Août à 21h45 avec ralentissement à 10 Km à l'heure.

Programme de rétablissement des voies -
Etabli sur place d'accord avec l'Inspecteur Allemand, au fur et à mesure, suivant les nécessités du relevage pour approche des grues.

Personnel à disposition -
District 471 = 14 hommes
" 472 = 16 " } Equipes de nuit
" 473 = 21 "
Requis civils de
Stenay, Inor et Pouilly = 40 hommes

Conséquences - Mécanicien tué, chauffeur et un agent SNCF contusionnés.
Les autorités d'occupation ne nous ont pas fait connaître s'il y avait des victimes parmi les blessés du train.

Un 2ème acte de malveillance a été découvert en aval, le même jour et sur la même voie (Km. 112.860) par le cantonnier de tournée Didier, du canton 4711.
Rail fil 3 détirefonné sur 8 traverses mais pas déboulonné.
Une clé anglaise et une petite pince, pied de biche, étaient restées à côté du joint. Cet outillage a été réclamé par le Service allemand.
La gendarmerie française se trouvant sur les lieux du déraillement (Km. 114.390) a été avisée ainsi que l'Inspecteur Allemand. Ce dernier a donné l'ordre de rétablir la situation normale sans attendre la feldgendarmerie.

Verdun le 3 Août 1944
Le Chef de Section;
Signé : COULMON

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.
CHALONS , le 8 Août 1944
L'Ingénieur Principal

- 1 AOUT 1944

12 N 05

Paris à Strasbourg

Ateliers d'Epernay

Km. 141.350

Destruction par explosif de la conduite de refoulement du réservoir de 250 m3 et du bâtiment des ventilateurs

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/W - 43618 - Blanchard - 9-42

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT
48e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Mr Barba dessinateur à la Section 48
Epernay

No

Ligne de Paris à Strasbourg. ateliers d'Epernay. Sabotages par pétardement.

Parmi les actes de sabotage exécutés aux ateliers d'Epernay
Le 1er Août 1944 vers 12h.05, une explosion a eu lieu dans un petit bâtiment abritant les ventilateurs de la soufflerie de la fonderie.

Ce batiment en fer et briques de 4.8 x 3.05 x 2.5 (h²) est démoli en partie - murs écroulés ou fissurés - dalle de couverture en B.A. cassée à 2 endroits - 2 châssis vitrés de 1 x 4 ℓ détériorés - la porte d'entrée métallique de 2 x 1. tordue - seule l'ossature métallique constituée par des fers I est intacte.

Les dégats peuvent être évalués à 15.000f environ

Les ateliers n'envisagent pas pour le moment la reconstruction de ce bâtiment.

Le 2 Août 1944

Barba

Transmis à 4e VB
2/8/44
Fautier

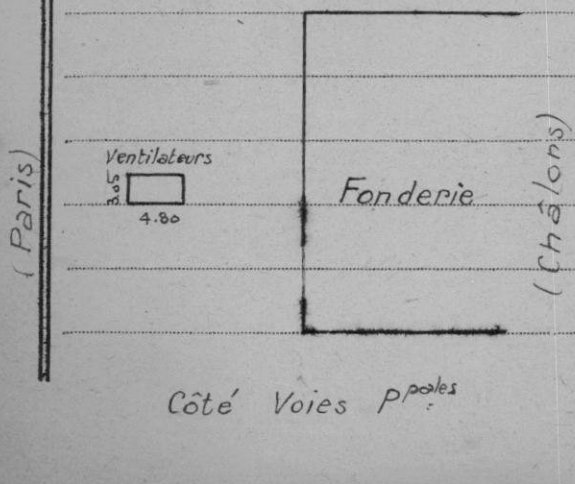

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 4 Août 1944

Fausse ou copie

EST - Mod. 1010 Lot 1 - AC¹ 4473 i - Blanchard - 4-39

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

48 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

du Chef du District 482

No

Ligne de Paris à Strasbourg.

Le 1er Août 1944, à 12h05, aux ateliers d'Epernay des inconnus ont fait sauter par explosif la conduite de refoulement du réservoir de 250 m³, situé au droit du Km 141.350, arrêtant l'alimentation en eau de la gare des ateliers et du Dépôt.

Un robinet vanne et un tuyau de 2m00 de long, de 250 m/m de diamètre ont été détruits.

Une obturation du tuyau de refoulement faite immédiatement a permis de séparer le réservoir atteint de la conduite générale.

Celle-ci continue d'alimenter les installations de la gare, des ateliers et du Dépôt par le réservoir de 150 m³ voisin du réservoir hors d'usage et par le réservoir de 250 m³ situé au Km 140.260

Il n'y a pas eu d'accident de personne, ni de perturbations importantes.

Les autorités allemandes et la police française procèdent à l'enquête.

Transmis à 4e VB pour le tenir au courant - Le Chef du Dt 482 a demandé par bon No 353 du 2-8. le remplacement d'un R.V. de 250 m/m et d'un tuyau à 2B de 250 m/m.

3-8-44

Epernay, le 2 Août 1944

Le Chef de District

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 4 Août 1944

216

- 2 AOUT 1944

14 H 20

Paris à Strasbourg

Entre Troissy et Dormans

km. 120. 250

Découverte d'engins explosifs

sans conséquences

4

District 481 - Dormans

Surveillance des Voies

Prévention des actes de sabotage

Section 48

Aujourd'hui, au cours de ma tournée à pied de Dormans à Port à Buisson, j'ai découvert, à 14h00, au km 120.250 voie II 2 pétards posés sur file 4, contre l'âme du rail à l'extérieur de la voie, 1 pétard était placé près de la selle cornière, le 2me à 0m.80 du joint, ces 2 pétards étaient immobilisés au moyen d'une pâte plastique semblable à du mastic. Chaque pétard portait 1 cordon d'allumage sous caoutchouc et tresse ; ce cordon était relié à une capsule-pétard semblable à nos pétards à griffe mais de 30m/m de diamètre seulement ; 1 capsule sur les 2 a été écrasée par un train, l'autre était sur le ballant. En examinant la voie voisine j'ai trouvé 2 autres pétards posés dans les mêmes conditions sur file I à l'extérieur de la voie. A l'aide du téléphone de pleine voie km 120 725 j'ai avisé la gare de Dormans. Le PR a arrêté la circulation jusqu'à 15h heure à laquelle les pétards ont été retirés par le poste de garde allemand de Dormans.
Feldkommandantur d'Epernay avisée.

Dormans, 2/8/44

Transmis à 4e V.B. pour le tenir au courant.
3/8/44.

TRANSMIS à M. me Chef du Service V.B.
CHALONS, le 4 Août 1944

- 2 AOUT 1944

15H10

Paris à Strasbourg

Gare de Oiry
Km 147.305

TSS et TO pétardé

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - AC' 4473 i - Blanchard - 4-39

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT

48e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

du Chef de district 482 d'Epernay

Ligne de Paris à Strasbourg.

Le 2 août 1944 à 15h10 des pétards non explosés destinés à couper les voies I et II ont été trouvés par l'homme de tournée au Km 147.305. Les pétards étaient posés aux patins des cœurs de traversée de la TJS N°10 et de la TO n°8.

Le Chef de la gare d'Oiry informé a immédiatement avisé la Feldgendarmerie à Epernay, qui a fait procéder aussitôt à l'enlèvement et à destruction des pétards.

Il n'y a pas eu d'avarie aux installations.

Les pétards, posés par des inconnus pendant la nuit du 1er au 2 août, n'ont pas explosé malgré la circulation des trains depuis leur pose jusqu'au moment où ils ont été découverts.

Les soldats du Service de Surveillance n'ont rien remarqué d'anormal.

La circulation n'a pas été interrompue, aucun train n'étant survenu depuis la découverte des pétards jusqu'à leur destruction.

Les autorités allemandes et la police française procèdent à l'enquête.

Transmis à 4e VB.
pour le tenir au courant.
3-8-44

Le 3 août 1944

Haberbosch

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.
CHALONS, le 4 Août 1944

1/2 au compte de la Compagnie
1/2 au compte du propriétaire

243

- 3 AOUT 1944

5H15

Paris à Strasbourg

Entre Epernay et Oiry-Mareuil
km 147.305

Détérioration par explosifs de poinçons de cœurs

4

Pont à Mousson

Facture no 433 du 21 juin 1909

		Bureau des s/chefs Bons nos 70 à 73		Poste Vignier 1. Bons nos 71 à 74		Poste Vignier 2. Bons nos 72 à 75	
Caisse à pile pr 2 éléments	2.75	1	2 75	—	—	1	~~2 75~~ 4
Armoire téléphonique à 1 direct		—	—	1	25.	—	—
microphone mural.	35.30	1	35.30	1.	35,30	1	35,30
récepteur Ader no 3	7 50	2	15..	2.	15..	2	15,.
Paratonnerre à charbon	2 70	1	2 70	1.	2 70		
Sonnerie d'appartement 50 ohms	7 75	1	7.75	1.	7 75	1	7 75
magnéto	25,	1	25.	1	25..	1	25,.
Bois rainé 3 rainures	0.57	18 m.	10 26	6 m.	3.42	12 m.	6 84
Vis cuivre pour _ do _	0.02	144.	2.88	30	0 60	60	1.20
Fil s/tresse noire 1 brin	3.50	1 k	3.50	0 k 500	1 75	1 k 500	5.25
Bande de raccords à 3 vis	0 18	3	0 54	6	1 08	4	0 72
~~12~~ vis en cuivre pr _ do _	0.02	6	0 12	12	0 24	8	0 16
Serre-fil	0.25			1	0 25	3	0.75
Vase en verre Leclanché	0.35	1	0 35	1	0 35	1+1	0 35
Poreux sac	1.25	1	1.25	1	1.25	1+1	1.25
Carton	0,09	1	0 09	1	0 09	1+1	0 09
Zinc	0 08	1	0 08	1	0 08	1+1	0 08
Sel ammoniac	0 72	1 k	0 72	0 k 500	0 36	1 k 500	1.08
Boulons de pile	0 41	3	1 23				
Poulie en porcelaine	0 04	4.	0 16				
Vis en fer pr _ do _	0.02	6	0 12				
Taquet en bois à 4 trous	0 30	1.	0 30				
Panneau téléphonique à 2 direct mod 1903						1	85 70
Taquet en bois à 8 trous mod 933	0 60					1	0 60
Taquet en bois à 8 trous ordin _	0 50					2.	1,00
Cable s/plomb 3 conducteurs.	0,38					10 m.	3.80
			110.10		120,22		194.67
							1 25
							195.92

M. Ettienne _ 1.242

		Heures de travail	Déplacements
Avril	Pont à Mousson	1	3
	do	6	
	Ste des Hts Fourneaux	8.	
Mai	_ do _	3	1
		18	4

426.24.

Heures _ 22.36 1/2 Compagnie

Déplts _ 12 1/2 Raccordé

460.60

Inst. de l'armoire téléphonique à 1 direct 460 60 / 2 1 230,30

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt de Chalons/Marne

48e Section d'Epernay

482e District d'Epernay

INCIDENT(1) acte DE(2) sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d' — ou point kilomètrique 147.305

entre les gares d'Epernay et Ivry-Mareuil

Date et heure de l'incident ..... : Le 3 Août 1944 à 5h15

Nature de l'incident ..... : Détérioration par explosifs du coeur de traversée de la TO n°2 VII et tentative de sabotage sur TJS n°10 VI

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Des explosifs ont été déposés par des inconnus sous le coeur de traversée de la TO n°2 VII et TJS n°10 Voie I pendant la nuit du 2 au 3 Août. Seul le coeur mn de traversée de la TO n°2 a été avarié au patin sur une longueur de 0,16 et une hauteur de 0,10.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne. La circulation n'a pas été interrompue.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... : coeur tg 0,13 au mn avarié.

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : néant

Mesures prises ..... : Le coeur avarié a été remplacé par substitution avec un coeur de traversée n°24 situé sur une voie de la ligne 44 en gare d'Oiry où la circulation est moins importante.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le chef de service de la gare d'Oiry alerté par les détonations s'est rendu sur place et a constaté les dégâts. Les soldats assurant la surveillance n'avaient rien remarqué d'anormal.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : —

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Autorités allemandes et police française avisées procèdent à l'enquête.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

TRANSMIS à
Monsieur le Chef du
Service VB
CHALONS, le 4 Août 1944

A Epernay, le 3 Août 1944

Le Chef de District,

Chabaubourg

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom CAPDEBOSCO)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (8-1941) 556

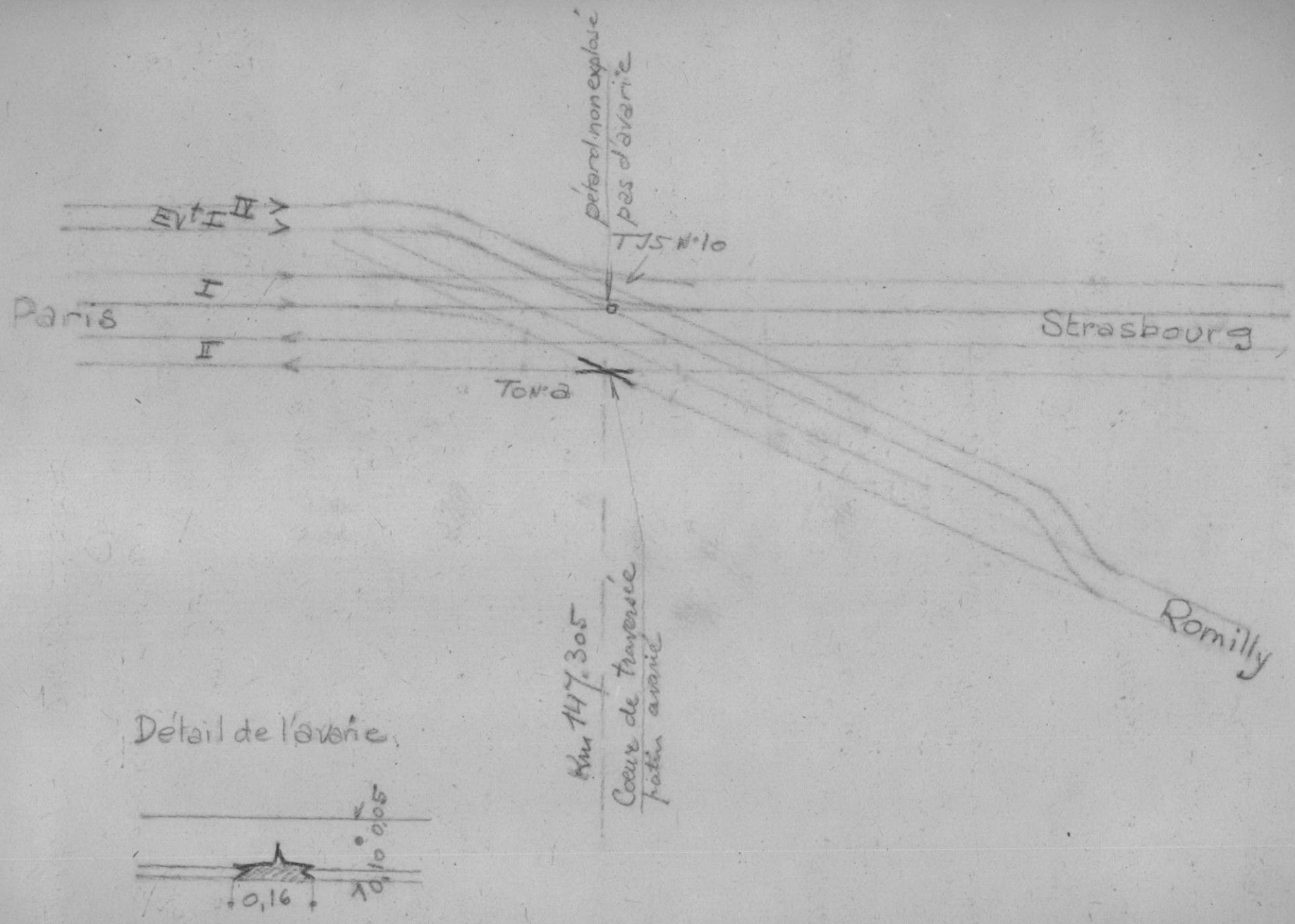

pétard non explosé
pas d'avarie
TJS N°10
Evt I
IV
I
II
Paris
Strasbourg
Ton°a
Km 147.305
Coeur de traversée
patin avarié
Romilly
Détail de l'avarie
0,05
0,10
0,16

249

3 AOUT 1944

11h30 et 13h30

Ligne de Châlons à Hagondange

Entre Ste Marchoult et Valmy

Km 227.200

Explosions de pétard

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

4e ARRONDISSEMENT
46e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Renac Chef du district 462
à Ste Menehould

No 12

Ligne de Chalons à Hagondange

Ste Menehould le 4 Août 1944

Le 3 Août 1944 par suite d'actes de sabotage les voies I et II ont été coupées entre Ste Menehould et Valmy.

1° Vers 11h30 la draisine n° 51 de Bar le Duc se rendant à Reims pour transporter du matériel a fait exploser un pétard à son passage au Km. 227.200. La draisine n'a pas déraillé. Le conducteur Warin Gaston de Bar le Duc n'a pas été blessé, le cantonnier Delion Marcel de Bar le Duc qui accompagnait la draisine a été légèrement brulé au dessus de l'œil droit et égratigné au bras droit. La voie II a été coupée.

Quelques organes mécanique et la carosserie de l'engin ont été endommagés et toutes les vitres ont été brisées. Le dépanneur Blin qui se trouvait à Ste Menehould a examiné la draisine qui a été remorquée en gare par celle de Ste Menehould.

Les autorités civiles et allemandes ont été avisées.

2° Vers 13h30 par suite de l'explosion de 3 pétards les voies I et II ont été coupées chacune en un endroit au Km. 225.720

Aucun accident de personne.

Les autorités civiles et allemandes ont été avisées.

La circulation pouvait être reprise sur voies I et II entre Valmy et Ste Menehould le 3 Août 1944 à 21h30

Ci joint bon 1027 pour le matériel nécessaire à la remise en état définitive des voies.

Le chef de district
L. Renac

Transmis au 4e arrt pour avis.
Ste Menehould, 4-8.44
Le chef [illegible]
[illegible]

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.

CHALONS , lé 19 Août 1944
L'Ingénieur Principal

260

– 3 AOUT 1944

14h35

Paris Strasbourg –

Entre Troissy et Port à Binson

km 124.370

Découverte de pétards

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrond^t de Châlons

44 e Section de Châlons

e District de /

INCIDENT(1) acte DE(2) Sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare de / ou point kilométrique 221,200

entre les gares de Blesme Haussignémont et de Longeau à Saulx

Date et heure de l'incident : le 4 Août 1944 à 4h30

Nature de l'incident : deraillement suite à un sabotage

M. Nerbs

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit : Le train 1146 40 Wagons 1100 tonnes chargé de bouteilles I de 16 m et de bois en grumes a déraillé qu'il 2 km km 221,200 à la suite d'un acte de sabotage — les 2 fils de rails avaient été détachés sur 11 traverses à l'aval de 2 joints d'éclisses, les joints décelinés et les 2 rails rivés à leur extrémité de 13 m environ — la machine et les 14 Wagons de tête ont déraillé obstruant les Voies 1 et 2 et la caténaire de la Voie sur 1 km environ —

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : 32 bouteilles brisées sur V 1les et 2les ont également brisées ces 2 Voies —

Pas d'accident de personnel

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) :
Voie 2 avariée sur 72m (8 rails 46 ptes S 33 et 90 traverses)
Voie 1 — d — (8 — d — 80 —)
Voie 1les avariées sur 18m (2 — d — 25 —)
Voie 2les — d — 18 (2 — d — 15 —)

Montant des dégâts : → matériel Voie 60.000f - main d'œuvre 20000f (équipe Voie)

Avaries au matériel : 1 machine avariée
14 Wagons avariés dont 8 H.S.

Retard des trains : la circulation de 4h30 a 21h

Mesures prises : Dégagement de Voie 1les et 2les effectué par le Sec de surveillance allemand, terminé à 19h30 rétablissement de la Voie fait par le Sec V.B. — V 1les rendue à la circulation à 20h25 et Voie 1les 2 pour le dégagement de Voie 1 et 2 une grue de 50T a été demandée — pas de disponible pour le moment —

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : enquête allemande a été faite à 7h le 4 Août — " de la gendarmerie française faite à 9h

Le Représentant du Service (3) (Nom, titre, résidence et signature) Voir au verso

A Blesme, le 4 Août 1944

Le Chef de District, de Sechan

Vernet

(Nom Vernet)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. Lahure, Paris. — 16839-2-42.

Voie en déblai de 0.80 côte V 2bis et en remblai de 1m côte V.1
Voie en rampe de 3m/m 4
Pas d'ouvrage aux abords. un PN à 275ml
Pas de source de surveillance special dans la zone
La tournée de vigilance SNCF devait être faite dans l'après midi

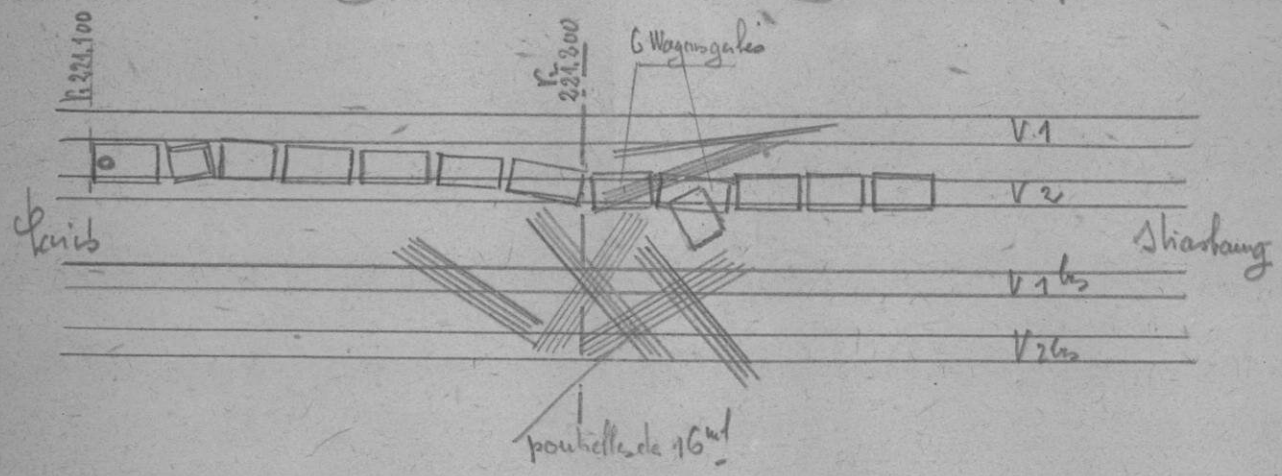

261

- 3 AOUT 1944

17h25

Revigny à Hirson

Entre Ville s/Tourbe et Vienne la Ville
Km. 58.700

Déraillement du train 1.650.151 suite à rail coupé par explosion de pétards (un wag. déraillé)

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

46 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. CHRISMANN - Piqueur Chef du Dt 465 à Ste Menehould

No 16.- Déraillement d'un wagon au km 58,700, par acte de sabotage

Ligne de Revigny à Hirson.

Le 3 août 1944 à 17h15, le 12ème wagon du train de marchandises, indice 1656151, à marche indéterminée, se dirigeant vers Ste Menehould, déraillait au km. 58.700 de la voie unique entre les gares de Vienne-la-Ville et de Ville-sur-Tourbe.

Le déraillement est dû à un acte de sabotage; une explosion s'est produite au passage de la machine, sectionnant le rail file 1 sur une longueur de 1,47 m, à 2,20 m du joint côté Hirson. La machine et les 11 premiers wagons ont franchi la brèche sans dérailler. Le 12e wagon déraillа du 1e essieu.

Le relevage, effectué par l'équipe locale - canton 4651 - commencé à 18h40 fut terminé à 20h. J'ai remplacé 5,00 m du rail pétardé.

Circulation interrompue de 17h15 à 21h30. - La voie fut rendue à l'Exploitation à 21h30.

Un rail de 17.00 - 46E et 4 traverses sont à remplacer. Il n'y a pas eu d'accidents de personne.

Ste Menehould, le 4 août 1944

Le Chef du Dt 465

[signature]

RGR

R

Transmis au 4e Arrt.
Ste Ménehould, le 5.8.44.
P. Le Chef d'Arbitration
[signature]

Transmis

TRANSMIS à M.le Chef du Service VB

CHALONS , le 11 Août 1944
L'Ingénieur Principal

J ou copie

272

- 4 AOUT 1944

5H

Revigny à Hérson

Entre Villers-Dancourt et Vieil Dampierre

Km 83.200

Rail coupé par explosion de pétard

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

46 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. CHRISMANN, piqueur Chef du District 465 à Ste Menehould

No 17 - Acte de sabotage au km 83.350 sur Voie II

Ligne de Reviguy à Hirson

Le 4 août 1944 à 5H, une explosion se produisait au passage du train de marchandises 6140, sur Voie II au km 83.350 entre les gares de Villers-Daucourt et de Vieil-Dampierre.

La visite des voies a permis de faire les constatations suivantes :

Sur file 3, à 1,95m du joint côté Reviguy, une brèche de 0.85m était ouverte, le champignon du rail complètement sauté, tandis qu'une partie de l'âme quoique cassée en cinq endroits, assurait encore la continuité du rail. En face, sur file 4, à 2m du joint l'explosion avait complètement fait sauté le rail sur 0.65.-

Le train 6140 a franchi sans dérailler ces deux brèches. J'ai remplacé sur file 3, 6m de rail, et sur file 4, 5.96m de rail pétardé ; les deux rails de 6,00 et 5.96 ont été prélevés au râtelier de secours de Vieil-Dampierre.

Circulation interrompue sur Voie II de 5H à 17H10.-

La voie II a été rendue à l'Exploitation à 17H10.

Il n'y a pas eu de service à voie unique.-

1 rail 46 S33 de 18,00 et 1 de 17.96 sont à remplacer,

Pas d'accident de personne.

RCR

Transmis au 4e arrt.
Ste Ménehould le 5-8-44.
P. le Chef de Section
[signature]

Ste Menehould le 4 août 1944
Le Chef du Dt 465
[signature]

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Service VB

CHALONS , le 11 Août 1944
L'Ingénieur Principal

J ou copie

278

- 4 AOUT 1944

6H00

Châlons à Hagondange

Entre Baleycourt et Pombasle
km 264.500

Découverte d'un rail déformé VII

Sans conséquences

4

ET

EST - Med. 1010 Lot 1 - 10/W - 43618- Blanchard - 9-4

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT
46e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Mr Pelissier Chef de district
à Dombasle en Argonne.

Ligne de Châlons à Hagondange.

Le 4 Août 1944, le chef de canton Paquet, de Nixéville, avisé à 6h00 par l'auxiliaire Méresse qui était de garde de nuit au PN. de Nixéville n°1 km: 264,886, que des inconnus l'avaient gardé dans la guérite au cours de la nuit, l'empêchant de sortir, et qu'un acte de sabotage avait été commis entre Nixéville et Blercourt, s'est rendu vers le point indiqué et a constaté que le rail file 3-voie 2 km: 254,500 était détériorié sur 12 traverses, le joint démonté et l'about du rail déboité vers file 2-voie I. maintenu dans cette position par 2 tire-fonds. Le chef de canton avec l'aide de l'auxiliaire Méresse a entrepris immédiatement la remise en place du rail après avoir fait couvrir le point dangereux et reçu l'autorisation du service de surveillance allemand qui avait été prévenu.

La circulation a été rétablie à 7h45 sans autre incident.

Transmis à 4ème Arrondissement

Dombasle, le 4 Août 1944

Le Chef de district

Pelissier

Transmis

St-Menehould, le 7 AOU 1944
Le Chef de Section Principal

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.

CHALONS , le 10 Août 1944
L'Ingénieur Principal

273

- 4 AOUT 1944

5 #45

Paris à Strasbourg

Entre Blesmes et Pargny s/ Saulx
Km 221.000

Déraillement du train 1050

Malveillance

4

299

5 AOUT 1944

Paris Strasbourg

Entre Troissy et Port à Binson

Km 123.170

4

0"40

318

-5 AOUT 1944

2144

Châlons-s/M. à Hagondange
Entre Suippes et Cuperly
Km 195,920
Coupure voie I. par pétard

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrondt de Chalons

45 e Section de Ste Menehould

451 e District de Suippes

~~INCIDENT~~ (1) Acte DE (2) Sabotage

Ligne de Chalons à Hagoudange

Gare d ..... ou point kilométrique 195 920

entre les gares de Cuperly et de Suippes

Date et heure de l'incident ..... : ~~Coupure~~ le 5 Août 1944 à ~~2h~~ 2h45

Nature de l'incident ..... : Coupure de la voie 1

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 5 Août 1944 au passage d'une machine 230 483 HLP marche type 45 à 2h45 au Km 195.920, des pétards ont explosé et coupé la file 2 sur une longueur de 2m50 environ.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail de 12m 30k Est et 3 traverses à remplacer.

Montant des dégâts ..... : 2000F

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : —

Mesures prises ..... : Autorisation de réparation donnée par les allemands à 12h30. Voie 1 rendue à circulation normale à 14h.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de Sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : VB - EX

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête des polices françaises et allemandes en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Suippes, le 5 Août 1944

Le Chef de District,

Meyer

(Nom OGÉE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. Lahure, Paris. — 16880-2-42.

314

3420

-5 AOUT 1944

Chalons s/M- Hagondange

Km. 217,350 a 218,450
entre Somme-Bionne et Valmy.
Coupure Voie I par pétards.

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

H • Arrond^t de Châlons

46 • Section de Ste Menehould

461 • District de Suippes

~~INCIDENT~~ (1) Acte DE (2) sabotage

Ligne de Châlons à Hagondange

Gare d ..... ou point kilométrique 217.300

entre les gares de Somme-Tourbe et Valmy

Date et heure de l'incident ..... :	le 5 août 1944 à 3h20
Nature de l'incident ..... :	Coupure de la voie 1
Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..	Le 5 août 1944, au passage de la machine HLP 230.489, marche type 45, à 3.20 au Km 217.300 des pétards ont explosé et coupé la file 1 sur 0m50 et la file 2 sur 1m. Des pétards situés à 1m en amont de la coupure sur file 2 n'ont pas explosé.
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	Néant
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 rails de 17m 46k Est 3 traverses et 2 paires d'éclisses complètes pour joints supportés à remplacer.
Montant des dégâts ..... :	4000F
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	–
Mesures prises	Circulation interdite sur voie 2 jusqu'à enlèvement des pétards non explosés à 10h30. Circulation rétablie normalement sur voie 1 à 17.45.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Acte de sabotage
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	EX. VB
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête des polices françaises et allemandes en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Suippes, le 5 août 1944

Le Chef de District,

Meyer

(Nom OGEE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 16880-2-42.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t de Châlons

46 ° Section de Ste Menehould

461 ° District de Suippes

~~INCIDENT~~[1] Acte DE[2] sabotage

Ligne de Châlons à Hagnedange

Gare de ..... ou point kilométrique 218.460

entre les gares de Somme-Tourbe et Palmy

Date et heure de l'incident ..... : le 5 Août 1944 à 3h30

Nature de l'incident ..... : coupure de la voie 1

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le 5 Août 1944 au passage de la machine HLP 230 499 type 45 à 3.30 km 218.460, des pétards ont explosé et coupé la file 2 sur 0m50.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 rail de 17m 2 traverses à remplacer

Montant des dégâts ..... : 2500f

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : –

Mesures prises ..... : Autorisation de séparation donnée par les Allemands à 10h45. Voie 1 rendue à circulation normale à 17h45.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Acte de sabotage

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : EX - VB

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête des polices françaises et allemandes en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Suippes, le 5 Août 1944

Le Chef de District,

Noyer

(Nom OGEE)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 1688o-2-42.

303

- 5 AOUT 1944

3 #40

Paris à Longwy

Bazoches

Hms. 23.176

4 voies p^bales coupées par explosif

—

Sans conséquences

—

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrond^t d Chalons

45 e Section d Reims

451 e District d Fismes

~~INCIDENT~~ (1) Acte DE (2) Malveillance

2

Ligne d

Gare d Bazoches ou point kilométrique

entre les gares d et

Date et heure de l'incident : le 5/8/44 à 3h40

Nature de l'incident : pétardement des 2 demis-aiguillages voie II de la bifurcation de Bazoches

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit : 2 pétards placés dans l'aiguille file 3 et file 4 explosent au passage d'une machine HLP

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : pas de blessures

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) : 2 demis aiguillages 46533 hors service

Montant des dégâts :

Avaries au matériel :

Retard des trains : interruption de la circulation jusqu'à 11 heures

Mesures prises : remplacement des 2 demis aiguillages

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : attentat

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : enquête de la gendarmerie locale = pas de résultats

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Fismes, le 5/8 1944

Le Chef de District,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 9 Août 1944

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom FEIDT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Tirage du 1er avril 1939.

RÈGLEMENT

concernant les facilités de circulation accordées aux agents en activité ou en retraite et à leurs familles

---

5 AOUT 1944

Ligne de Valenciennes à Vitry le Français

Tous 4.950

Découverte d'un prétend

4

7 20

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

4 • Arrond^t d Châlons

44 • Section d Châlons

444 • District d Vitry-le-François

~~INCIDENT~~ (1) Acte DE (2) Malveillance

Ligne d Valentigny à Vitry-le-François

~~Gare~~ d **ou point kilométrique** 4.950

entre les gares d Charanges **et** Villeret Lentilles

Date et heure de l'incident ..... : 5 août 1944 à 7h20

Nature de l'incident ..... : Découverte d'un pétard sous un rail de la Voie I

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le sous chef de canton Parisse Albert, effectuant la tournée hebdomadaire de la voie a remarqué sous la Voie I un amas de poudre jaune dans lequel était posé un tube de cuivre. Estimant qu'il s'agissait d'un engin explosif, Parisse fit interrompre le trafic sur Voie I et alerter les service compétants.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Interruption du trafic sur Voie I de 7h20 à 13h15

.....

Mod. I. F. 96. — OW 40.275. — Imp. Lahure. Paris. — 17952-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Enlèvement de l'engin par un artificier de l'armée allemande

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Parise est seul Témoin

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Transmis 4e Arrondissement pour l'informer
les Ingénieur chef de Section
8/8/44

A , le 19

Le Chef de District

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. l'Ingénieur ~~de la Direction Générale des Transports (à qui a été adressé un premier avis)~~ en chef

23114

5 AOUT 1944

Paris à Longwy

Entre Fère en Tardenois et Soupeigne

Km. 112.310

Rail pétardé au passage du train 2179

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt d Châlons

4e Section d Reims

4e District d Fère en Tardenois

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne d Paris Soissons

Gare d ..... **ou point kilométrique** 112 B 10

entre les gares d Fère en Tardenois **et** Soissons

Date et heure de l'incident ..... : 5-8-44 à 2 h 44

Nature de l'incident ..... : Rail fait 2 fois de suite au km 112 B 10 au passage du 2179

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : 5 éclisses (2 de chaque côté d'un joint de rail et 1 au joint) ont été cassées au passage du train d'évacuation 2 rails tordus et plusieurs accessoires hors de service. Pas de victime du train

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 2 rails de 18 m. HB 33 et 1 traverse à remplacer

Montant des dégâts ..... : 2.000

Avaries au matériel ..... : néant.

Retard des trains ..... : 2179 = 95 minutes.

Mesures prises ..... : Remplacement des parties avariées du rail. Service VB Fère en Tardenois. Circulation normale rétablie pour 14 heures le 6-8-44

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : 1 homme qui était à proximité du train a aperçu 1 éclisse dans le train

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Gares service.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie de Fère — suivant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Fère en Tard., le 6-8- 19 44

Le Chef de District,

TRANSMIS à Monsieur le Chef du Service VB.

CHALONS, le 11 Août 1944
L'Ingénieur Principal

(Nom PRIOUX)

RGR

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-47.

350

- 6 AOUT 1944

3h.00

Châlons / Marne Hagondange

Entre Dombasle et Aubréville.

Km 254.217.

Voie II coupée.

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrond^t de Chalons

46 e Section de Ste Menehould

463 e District de Doumbasle

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Chalons à Sarrebourg

Gare de ..... **ou point kilométrique** 254,217

entre les gares de Hellimille **et** Doumbasle

Date et heure de l'incident ..... : 6 Août 1944 à 3h00

Nature de l'incident ..... : rail fille H (rail extérieur V.2) brisé

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Explosion d'un engin au passage de la locomotive 1Ge 29 en remorquant du train n° 4126

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Interruption de la circulation, voie II

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : V.2 - 1 rail de 22m 46k Est cassé et 3 traverses brisées

Montant des dégâts ..... : 1000 f

Avaries au matériel ..... : Locomotive avariée

Retard des trains ..... : 4126 - 5 heures

Mesures prises ..... : Remplacement 1 rail avarié ainsi que des traverses

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Rien d'anormal n'avait été constaté le 5 Août au cours de la visite des voies effectuée par le chef de cantonnier Balandelle (Cantonnier 4e 32)

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie avisée
Gendarmerie de Clermont en Argonne dès les lieux à 8h00

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Doumbasle, le 7 Août 1944

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 10 Août 1944
L'Ingénieur Principal

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PELISSIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

361

- 6 AOUT 1944

7h30

Dérouville à Sedan

Entre Létanne-Beaumont et Mouzon
km 129.980

Découverte de pétards non explosé sur voie I

4

22h00	12771	Le Havre - Boulogne	
22h38	12787	Pont de l'Arche - Anvers	21 bg
23h45	12790	Pierre - Rimeau	19 Kw
~~1h50~~	~~12790~~	~~à~~	~~19.9.~~
5h50	18804	Pont l'Arche - Le Havre	19.9

a) normal
b) Sotteville 1168
c) Rouen - Le Havre 14/-
14/-
" - Dieppe 3/-
3/-
" - Amiens 14/9
13/7
Dieppe - Serq. Pontoise 3/-
2/-

e) 1) Keine
2) Stark verspätet
f) Rouen - Orl. 12775 → Bafence 43 Kw, Kein Plan
g) Rive g. 03411 - Ganzzug wird entladen
h) Bf Le Havre [illegible] 450 [illegible]
i) [illegible] Jaureville [illegible] Bf Barentin [illegible] Rouen-Le Havre
[illegible] 20.00 [illegible] 4156 [illegible]
[illegible] Maromme - Clères. [illegible] 2.00 am
19.9. [illegible]
Unfall
m) Urlaubszüge 8 80% [illegible]
n) Le Havre 450 [illegible]
Sotteville 190 " "
Pont de l'Arche 203 " "
Serqueux 7 " "
Rive gauche 24 " "
Rouen Orl 42 Metall
t) [illegible] Pont de l'Arche + Serqueux gestört.
u) 1 [illegible] Serqueux

SOCIÉTÉ NATIONALE "Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif"
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

~~INCIDENT~~(1) Acte **DE**(2) malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrondt de Châlons

47 e Section de Verdun

471 e District de Mouzon

Ligne de Lérouville à Sedan

Gare de ou point kilomètrique 129.980

entre les gares de Létanne et Mouzon

Date et heure de l'incident ..... : 6 août 1944 à 7H

Nature de l'incident ..... : acte de malveillance

M. North

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Au cours de sa tournée de visite des voies le cantonnier "Raguet Jean" du canton 471 3 a découvert au Km: 129.980 voie I file I, 4 pétards posés comme indiqué sur croquis ci-contre.
Ces pétards furent enlevés à 12H,45 par un "artificier attaché à la Kommandature de Charleville

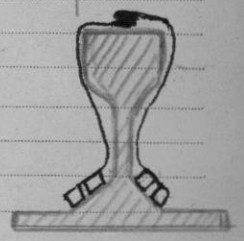

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... : néant

Montant des dégâts ..... : néant

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : voie 1 interdite au passage des trains de 7H à 13H

Mesures prises ..... : Raguet assure de suite la couverture du point dangereux tandis que le cantonnier Bernard alla prévenir le chef de gare de Mouzon et le chef de district

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : /

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête effectuée par la Gendarmerie Française sans résultat

~~Le Représentant du Service~~ (3)
~~(Nom, titre, résidence et signature)~~

A Mouzon, le 6 août 1944

Le Chef de District,

Dauphin

(Nom DAUPHIN)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (8-1941) 556

386

23h30

6 AOUT 1944

Châlons - Hagondange

Entre les Islettes et St Menehould

km 233.615

Explosion de pétards

4

347

4"00

6 AOUT 1944

Paris - Longwy

Gare de Fère-en-Tardenois

km 111.308

Explosions de pétards

4

346

- 6 AOUT 1944

Paris - Longwy.

Entre Breuil - Romain et Fismes.

Km : 33.310

Voie II coupée par explosifs

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d' ÉST

Service de la Voie et des Bâtiments

H ° Arrond^t d CHALONS

H.5 ° Section d REIMS

H51 ° District d FISMES

~~INCIDENT~~(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Paris Longuy

Gare d — **ou point kilométrique** 33,330

entre les gares de Fismes **et** Breuil Romain

Date et heure de l'incident ..... : le 6/8/44 à 1h48

Nature de l'incident ..... : rupture rail file H par explosif

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : du passage à niv HLP un explosif placé sur la voie a fait sauter le rail file H sur 1m enlevant un morceau de 0m,40 à 1m,00 du joint côté Paris - 2 tirefonds à rigolettes non explosées retrouvées sur les lieux avec fretards de relais et cordeau détonant.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : pas d'accident

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : rail de 18m,00 cassé - 1 traverse en pièces

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : interruptn de la circulatn jusqu'à 10h15

Mesures prises ..... : service de pilotage entre Fismes et Breuil sur V.I. de 1h48 à 10h15

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : tentative criminelle

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : enquête de la gendarmerie : pas de résultats

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Fismes, le 6/8/ 1944

Le Chef de District,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 10 Août 1944
L'Ingénieur Principal

(Nom FEIDT)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

380

- 7 AOUT 1944

OH

Châlons à Thionville

Entre Ste Menehould et Les Islettes

Km 233.690

Déraillement de la machine du train 14114

mis à acte de malveillance

4

EST - Mod. 1010

Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

H e ARRONDISSEMENT
H6 e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Renac Chef du district 462
à Sainte Menehould

No 13

Ligne de Chalons à Hagondange

Ste Menehould le 8 août 1944

Dans la nuit du 6 au 7 août 1944 par suite d'acte de sabotage le train H114 TCO a déraillé au Km 233.950 entre les gares des Islettes et de Ste Menehould. La voie 2 a été coupée.

Le bissel de la machine N° 150 E 133 du dépôt de Conflans-Jarny a déraillé ainsi que les deux essieux d'un wagon du convoi. (Nord. 13.166)

Pas d'accident de personne.

Les autorités civiles et allemandes ont été avisées.

Le relevage du bissel et du wagon a été terminé à 13 20 et la voie 2 a été rendue à la circulation le 7-8-44 à 21 00.

Un service à voie unique avec pilotage a été organisé sur voie I entre Ste Menehould et les Islettes.

Ci joint bon 1027 pour la remise en état définitive de la voie II.

Ste Menehould le 8 août 1944
Le Chef de district
Renac

Transmis au 4e arrt pour avis.
Ste Ménéhould, le 8-8-44.
P. Le Chef de Section
[signature]

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.
CHALONS, le 10 Août 1944
[signature]

395

0 H 80

- 7 AOUT 1944

Sérouville à Sedan

Pont sur Meuse (gare)

Km 94.000

Destruction des installations hydrauliques de la gare (2 réservoirs entièrement détruits.)

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

11e Arrondt de Chalons

47e Section de Verdun

43e District de Dun/Meuse

~~INCIDENT~~(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Lerouville à Sedan

Gare de Dun/Meuse ou point kilomètrique Kil. 94 et 93.600

entre les gares de / et

Date et heure de l'incident : Le 7 Aout 1944 à 0h30

Nature de l'incident : Acte de malveillance, Reservoirs BA de 50 m3 et 250 m3 detruits par explosion

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit : A 0.30, et 0.45 deux violentes explosions detruisaient les reservoirs en BA de la Gare de Dun.
A savoir 1°/ Reservoir de 50 m3 installation Commerciale
2°/ Reservoir de 250 m3 — do — militaire.
Plus de ravitaillement d'eau à Dun actuellement

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) : Neant

Montant des dégâts : 500 000 F

Avaries au matériel : 2 reservoirs detruits entierement et installations hydraulique interieurs.

Retard des trains : Neant

Mesures prises : Gendarmerie française sur les lieux aussitot l'explosion. Feldgendarmerie à 13h et depelles reglementaires faites à 2h par la garde de Dun/Meuse.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Prevenu à 2h, je me suis rendu sur les lieux et j'ai pu constater la destruction complete des reservoirs
Les gardes-civils du groupe diesel, ont été tenus en respect durant toute l'operation.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) : /

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : Un papier remis aux gardes civils, qui tenus en respect, donnait le n° du detachement des FTP ayant executé cet acte, par ordre du chef de detachement ce papier fut porté à l'ennemi aussitot l'explosion. (Detachement n° 90 Groupe 90 et 906 des FTP)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Dun/Meuse, le 7/Aout 1944

Le Chef de District,

C. Bolot

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 17 Août 1944
L'Ingénieur Principal

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom BOLOT)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/B 3837 (8-1941) 556

376

- 7 AOUT 1944

5 H 10

Châlons à Hagondange

Entre Baleicourt et Bombert

Km. 260.900

Déraillement d'une machine et d'un wagon du train de secours allant relever le 4124 (suite à rail déboulonné)

Pas d'accident.

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt de Chalons

46e Section de Ste Ménehould

463e District de Dombasle

INCIDENT(1) acte DE(2) Malveillance

Ligne de Chalons - Hagondange

Gare de ..... **ou point kilométrique** 269,100

entre les gares de Dombasle **et** Baleycourt

Date et heure de l'incident ..... : 7 Août 1944 à 5h10

Nature de l'incident ..... : Déraillement d'une locomotive et de 2 wagons.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Déraclissage et détirefonnage rail file 3 (non intérieur) v.3 - Sémaphore 140-C-14 de Verdun et 6 wagons déraillés - Train du sens de Verdun se rendant à Sarreguemines qui allait au bureau de Vaucouleurs

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Obstruction des 2 voies

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : v.2 - 35 traverses brûlées à remplacer.

Montant des dégâts ..... : 4000F

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Dès relevage par MT les travaux de voie ont été terminés. Circulation normale a été rétablie - v.1 le 7 à 8h v.2 - le 7 à 19 heures.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Rien d'anormal n'avait été constaté le 6 Août au cours de la tournée de visite devant avoir effectuée par le cantonnier Barbier (route 1 63 bis)

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Rapports de surveillance allemand par les trains à 6h20

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Dombasle, le 8 Août 1944

Le Chef de District,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 14 Août 1944
L'Ingénieur Principal

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PELISSIER)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

7 AOUT 1944

14H30

Getz à Vitry le François

Entre Sompuis et Vitry

Km 97.700

Destruction de la ligne téléphonique

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 48407 - Blanchard - 4-41

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

44 e SECTION

No 22.

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Mr VENNIN chef de district 443.

à Sommeron

ET Ligne de Paris Gretz à Vitry-le-Français

AOUT

Le 7 ~~Juillet~~ 1944 vers 14h30 toute la nappe de fils P.T.T. et S.N.C.F. (25 fils) ont été coupés à la pince par des inconnus au Km. 37,700 de la ligne 41 de Paris Gretz à Vitry-le-Français entre les gares de Sompuis et de Vitry.

Nous faisons le nécessaire pour la réparation des fils S.N.C.F.

Sommeron le 8 ~~Juillet~~ Août 1944

le chef de district

Vennin

Transmis à Arrondissement

Il s'agit d'un attentat.

au 37.700 la ligne est en tranchée de 4 mt. la ligne télégraphique est au pied du talus.

Dans la zone du 37.700 la ligne n'est pas gardée

La tournée de vigilance SNCF a été faite après 14H30

CHALONS, le 10 Août 1944

le Ingénieur chef de Section

Vennin

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB.

CHALONS, le 11 Août 1944

L'Ingénieur Principal

Jacquet

J ou copie

au Kil. 2.110 à la suite du bulletin N° 670 AG. du 2 Juillet 1914, ne présentera plus d'utilité et devra être supprimé.

Enfin, pour rapprocher l'agent du poste U Bis des jonctions dont il a la manoeuvre, il faudra reporter de B en C la guérite dont je vous ai demandé l'installation par bulletin N° 191 AG. du 30 Janvier dernier. Les relations actuelles par Jousselin existant entre la guérite à déplacer, le poste V^7 et les Messageries, devront, bien entendu, être maintenues.

Votre dévoué Camarade,

Signé : A Brisse

427

8 AOUT 1944

Paris à Bourgueil

Fête en Tardennois

pm - 104.000

Voie II coupée par explosion d'engin

2 H 30

4

COPIE

4708

1.715

15 Octobre 1920.

l'Ingénieur en Chef de la Voie & des Travaux.

1445 AC.

Mon Cher Camarade,

LA VILLETTE-CUGNOT.

Circulation sur voies XVII & XIX.

Poste U Bis.

A la gare de La Villette, les voies XVII et XIX sont, depuis quelque temps, affectées à la circulation des trains et machines entre Paris-Pajol et le poste V^7 (voir croquis ci-joint).

La voie XVII est réservée aux mouvements impairs et la voie XIX aux mouvements pairs.

En outre, dans la partie comprise entre la traversée 64-57-58 et l'aiguille de dédoublement des voies I et II de la Messagerie, la voie XIX sert en même temps de voie de réception et de voie d'expédition, ainsi que de voie de tiroir.

- 1 p-.

Pour assurer, dans la situation actuelle, la sécurité de la circulation sur les voies XVII & XIX et permettre de régler l'entrée et la sortie des mouvements allant à Pajol ou en venant, il y a lieu d'installer sur voie XIX, de part et d'autre de la traversée 64-57-58 comme l'indique en rouge le croquis, deux carrés A et A' dont la manoeuvre sera confiée au poste U Bis. Le signal carré A devra être muni de pétards.

Par suite, le carré D, manoeuvré du poste de La Villette-Cugnot, très voisin du poste U Bis et installé sur voie XIX

CHEMINS de FER de L'EST
16 OCT 20
898
SERVICES TECHNIQUES

COPIE transmise
Mons. Baignères, Ingénieur Chef des Services Techniques
à titre de renseignement
Paris, le 17 Octobre 1920

Pr L'Inspecteur Général du Mouvement
L'Inspecteur Principal chargé des Etudes.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt d Châlons

4e Section d Reims

4e District d Fère

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne d Paris Soissons

Gare d ou point kilométrique 104.950

entre les gares d Fère en Tardenois et Oulchy

Date et heure de l'incident ..... : 8-8-44 à 0h30

Nature de l'incident ..... : découverte rail fils 3 voie II détériorée & fait désorbité km. 104.95 le 7-8-44 à 22h40. 4 hommes matériel & armés de mitraillette & revolver dont rentré dans la guérite du PS de Bruyère et dits avoir fait le sabotage aux Brulant à la Tremette

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Le de la maison de garde le privant 3 distributeurs 1 lit à bouteille 1 chaise à bras 1 pioche 1 pelle 1 pioche en bonne. Le train 2811 arrêté vers 1h. Le chef, le mécanicien et celui de la machine de manœuvre + agent de train en se rendant au pot de Bruyère le 7205 a découvert le sabotage km 104.950 voie II qui a été réalisé à l'aide de dynamite du 5 n°22. Il a mis Brulant à Brulant de fermer la voie II et de téléphoner en cours de Fère. Accompagné de homme terrassier arrachant l'écouteur du téléphone (Brulant avait pu dévisser un peu) et enfermé à clé les 4 hommes dans le poste. Se sont mis en route vers le train 2811 emmenant un agent de la maison de garde. Ordre aux divisionnaires des agents en levant la barrière du poste à 3h30 (les terrassiers ayant quitté les lieux).

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) .....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... néant.

Montant des dégâts ..... : RAS

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... Rétablissement de la voie II à 7h1. le 8-8-44. Par l'équipe, la voie II laissant est interdite à la circulation.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. Le chef de poste du PS de Bruyère qui avait entendu du bruit au poste a eu l'ordre par 2 fois par les membres de mitraillette de sortir chez lui, n'a pas intervenir.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... Gens service

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... Enquête Gendarmerie de Fère résultat néant, sauf du chef Chambeau qui a été retrouvé par la Brigade. Il a un chemin de fer allant au PS Bruyère.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Fère en Tardenois, le 8-9-1944

Le Chef de District,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 17 Août 1944
L'Ingénieur Principal

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PRIOUX)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 16880-2-42.

448

- 8 AOUT 1944

6H35

Laon à Chaumont

Entre Loivre et Guignicourt

Km 13

Poteaux telegraphiques sciés et couchés sur la voie.

4

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

41 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

d. M. Guillot Chef de district

Guignicourt Aisne.

No

ET Ligne d Tam : Charmont.

acte de malveillance le 7 Août 1944

Le 7 Août en quittant son service au poste de Berméricourt le garde Brunault a constaté vers 6h 30 que la ligne SNCF Cie était couchée sur voie I, 2 poteaux ayant été sciés à 1m.50 du sol vers 13h50 et 13h50.

Brunault fit assurer la couverture des voies par les agents du service de garde voie et abattit les agents des cantons 4132.

Incidents de circulation : arrêt des trains 11952 par couverture.

Rétablissement de la circulation. : 7h20 par l'équipe locale après dégagement des voies.

Avaries. 1 fil contrôle du disque cassé.
2 poteaux à remplacer.
Grands circuits téléphoniques mélangés

Situation normale rétablie pour 10h.00

~~Je vous propose d'allouer une prime de 50 f au garde Brunault pour son initiative.~~

Guignicourt, le 8.7.44.

Le Chef de district,

Guillot

Société Natle des Ch. de Fer Français
4e Arrond.
Section 41
REIMS
Voie et Bâtiments

Transmis au 4e Arr. V.B. pour l'en informer ~~[illegible]~~

~~Propositions conforme~~

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB.
CHALONS, le 11 Août 1944
L'Ingénieur Principal

Reims, le [redacted] - 9 AOU 1944

Le Sous-Ingénieur Chef de Section

[signature]

[signature]

Joue copie

540

9-8-44

0H30

Laon à Chaumont

Sillery - km 211541

v. I et II obstruées

Déraillement du train 10170

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 48407 - Blanchard - 4-41

Société Nat^le des Ch. de Fer Français 4e Arrond. Section 41 Voie et Batiments

VOIE & BATIMENTS **Société Nationale des Chemins de fer Français**

RÉGION DE L'EST

4 e ARRONDISSEMENT

41 e SECTION

EXTRAIT DU RAPPORT

de Monsieur Colin

No Chef du District 411 à Reims

Ligne de Laon à Chaumont

Acte de sabotage du 9-8-44 km. 211.450

Le 9 août 1944 vers 0h30 le train 10170 Chalons à Laon (transport de bétail) a déraillé au km. 211.450 ligne 10 voie 2, sous le P.S. de la Rte Nle n°44, par suite de 2 pétards posés sur file 3 à environ 1m50 l'un de l'autre. - 2 autres pétards posés sur file 2 de la voie 1 au droit des 2 autres ont explosé également coupant le rail en 2 endroits.

La machine 230 K 183 du dépôt de Châlons fortement avariée par les explosions dérailla, roula dans l'entrevoie et s'arrêta sur file 2 au 211.550 Les 9 wagons pleins de bétail suivant la machine, déraillèrent et s'enchevêtrèrent les uns dans les autres en travers sur les voies 1 et 2.

Les 2 voies furent obstruées.

L'accident fut aperçu de suite par le Chef de service de la gare de Silley qui attendait le train (600m entre le déraillement et la gare) qui fit le nécessaire pour arrêter la circulation dans les 2 sens.

Les dépêches réglementaires ont été passées à tous services par gare de Silley

La grue a été demandée par Reims pour travailler côté Reims, la présence du PS empêchant d'effectuer le relevage coté Chalons.

Service de la voie avisé aussitôt. Chef de district et chef de canton sur les lieux à 1h45.

Le relevé du matériel de voie nécessaire effectué aussitôt et demandé à Son 41.

Le secours allemand de Reims arrivé sur les lieux à 5h00, s'occupe du relevage de la machine sur voie 1. Les équipes voie 4112 et 4113 commencent le dégarnissage et l'approvisionnement de quelques coupons de rail pour remise en état de la partie sautée voie 1.

Le 9/8 à 18h00 le chantier a été mitraillé par des formations de chasse anglo américaines. La machine du train déraillé et la machine du secours allemand ont été fortement touchées et sont H.S. - Pas d'accident à notre personnel SNCF. - 1 cheminot allemand serait légèrement blessé.

Le 10/8/44 : Continuation du relevage de la machine par le secours allemand

Le secours français de Reims arrivé sur les lieux à 9h00 commence le relevage des wagons coté Reims

La gare de Chalons arrivée sur les lieux à 9h30 coté Chalons commence le relevage. Ne pouvant travailler normalement sous le P.S., 5 wagons sont arrachés et tirés sur les voies coté Chalons par rapport au P.S.

Relevage terminé le 10/8/44 à 22h00. - Evacuation des wagons et machines avariés le 11 à 5h00. La remise en état des voies a commencé aussitôt avec les équipes locales 4112 et 4113 ainsi que l'Entreprise Dehé (25 Hommes) envoyée de Reims par la Section 41

Le 11 vers 10h00 la Section 41 m'avertit que le matériel déposé et chargé en gare de Reims et destiné au chantier a été emmené sur Fismes par le service allemand.

Le service allemand arrivé sur les lieux à 7h avec 16 requis de Reims, "s'occupe" de l'approvisionnement du matériel et de la marche du chantier : en premier lieu remise en état de la voie 1 la moins abîmée. Nous avons effectué la dépose de 2 longueurs de 18m/32te sur voie 2 pour repose sur voie 1.

Voie 1 remise en service en V.U. le 11/8/44 à 14h45 avec ralentissts à 30km/Heure.

Du matériel 46h Est nous est amené de Reims par rame par le service allemand pour voie 2.

Le 12/8 Remise en état de la voie 2 : pose de coupons à l'emplact des 2 longueurs de 18m déposées et pose de voie 46h Est à l'emplact du déraillement.

X à 17h45 mitraillage du chantier par 4 avions de chasse anglo américains : Pas d'accident.

Voie 2 remise en service le 12/8/44 à 18h00 avec ralentissts à 30k/heure.

Dégats aux voies 1 et 2

Rails 46h Std S 33 de 18.00 = 14
17.96 = 3
12.00 = 2

Traverses 46h Std 1.435 Inter = 231
C/Joints = 16
Joints S. F. complets 46h Std = 12
isolants = 4
Boulons 46h Std = 54

Boulons pour J.S.F. isolants = 12
Tirefonds de 26 = 600
23 = 200
Barres de triangulation = 40

Dégats au matériel : 9 wagons et 1 machine fortement avariés

Accident de personne : Chef du train 10170 légèrement blessé à la tête.

REIMS, le 16 août 1944

Le Chef de District,

Transmis à 4e Arrondt VB comme suite au rapport sommaire du 9 Août de Mr Colin Chef de District
Reims le 18 Août 1944

Le Sous-Ingénieur Chef de Section

RGR Colin

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 48407 - Blanchard - 4-41

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

41 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

~~EXTRAIT DU~~ RAPPORT sommaire

de Monsieur Colin,

Chef du district 411 à Reims

No

Ligne de Laon à Chaumont

m North

Acte de sabotage km 211.500 ligne 10

Ce jour 9 août 1944 vers 0h30 le train 10170, Châlons à Laon, (transport de bétail) a sauté km 211.500 ligne 10 voie 2 sous le P.S. de la Rte Nle N°44 par suite de 2 pétards posés sur file 3 et 2 autres sur file 2 voie 1 en liaison.

Obstructions des voies 1 et 2 pour une durée probable de 72h

Dégats à la voie Voie 1 4 long. de 18m/32tr. } 46h 11d S. 33
Voie 2 2 long. de 18/32 + 1 de 12/22 }

Dégâts au matériel Machine fortement avariée et à cheval dans l'entrevoie
9 wagons de bestiaux enchevêtrés l'un dans l'autre
et à cheval sur les voies 1 et 2

Accidents Chef de train légèrement blessé à la tête.

Dépêches réglementaires passées par la gare de Sillery à tous services.

Reims le 9-8-44

Le Chef de District

Coly

9 AOUT 1944

Châlons - Hagondange

km 293.950

Entre Eix-Abancourt et Etain

Rail déboulonné

4

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Acte de Sabotage

INCIDENT(1) DE(2) Déraillement

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt d Châlons

47e Section d Verdun

474e District d Etain

Ligne d Châlons Hagondange

Gare d ou point kilomètrique 293.950

entre les gares d Eix Abaucourt et Etain

Date et heure de l'incident ..... : Le 9 Août 1944 à 6h20

Nature de l'incident ..... : Déraillement d'un train (4050

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : 1 Joint de la file 3, déboulonné et déposé, rail déplacé vers l'intérieur et maintenu dans cette position par 3 tirefonds.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident, Mécanicien et Chauffeur légères contusions.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... : 4 rails de 12m 46k Est. Tordus inutilisable
4 rails de 12m 36k standat — d° —
139 traverses à remplacer.

Montant des dégâts ..... : 70.000f environ

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : Les 2 voies obstruées pendant 63 heures.

Mesures prises ..... : Aide au relevage. Réparation d'une voie et déviation pour voie unique. La voie II circulation rétablie le 11.8 à 21 heures ralentissement à 30 Km à l'heure.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : RGR 9

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête de la Gendarmerie le 9 à 8h30
— d° — Feldgendarmerie le 9 à 10h00

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 22 Août 1944

A Etain, le 11 Août 1944

Le Chef de District,

Lesizeto

(Nom Lesire)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (8-1941) 556

ACTE DE SABOTAGE LIGNE CHALONS - HAGONDANGE

KM. 294.000 EN DATE DU 9 AOUT 1944

Après passage du train

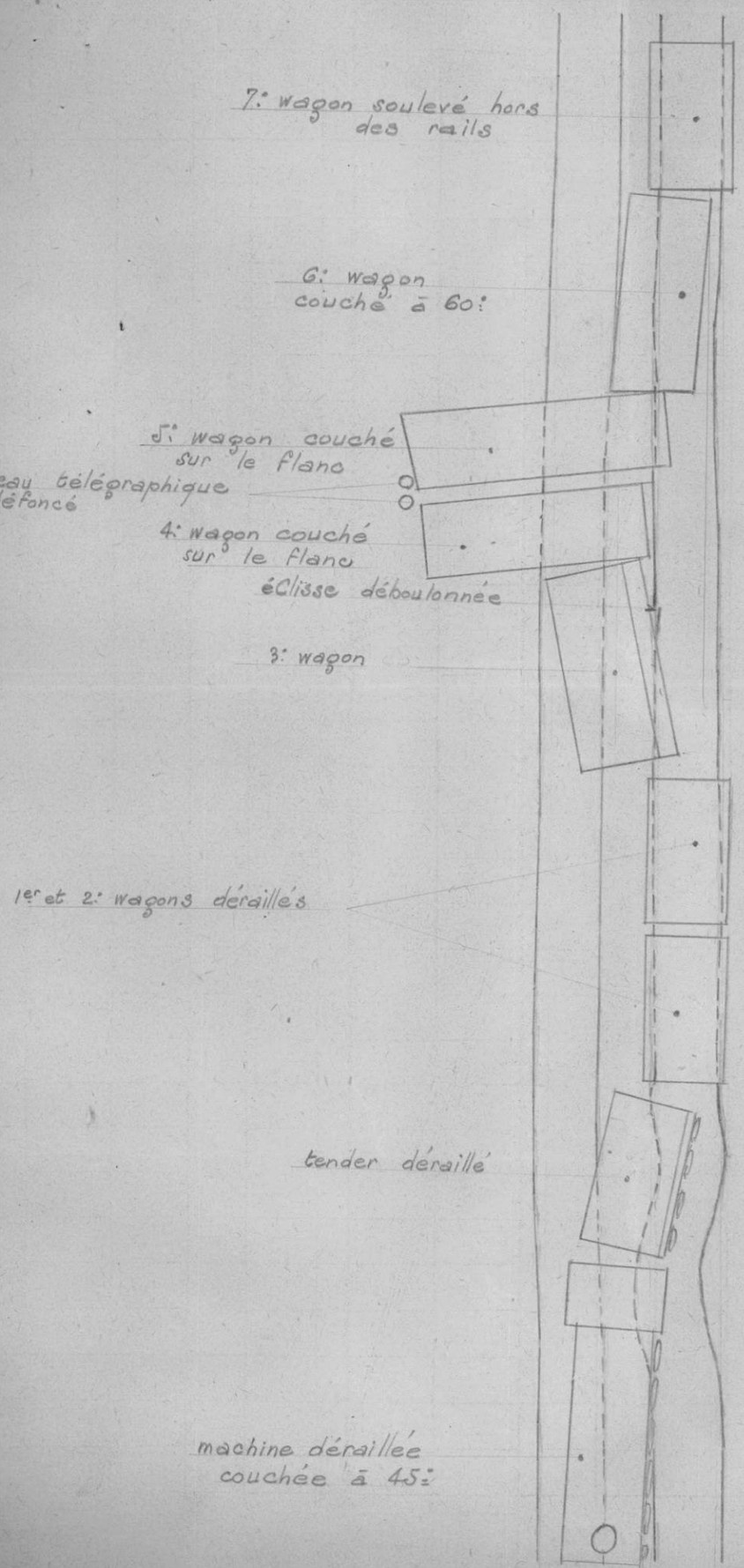

Avant passage du train

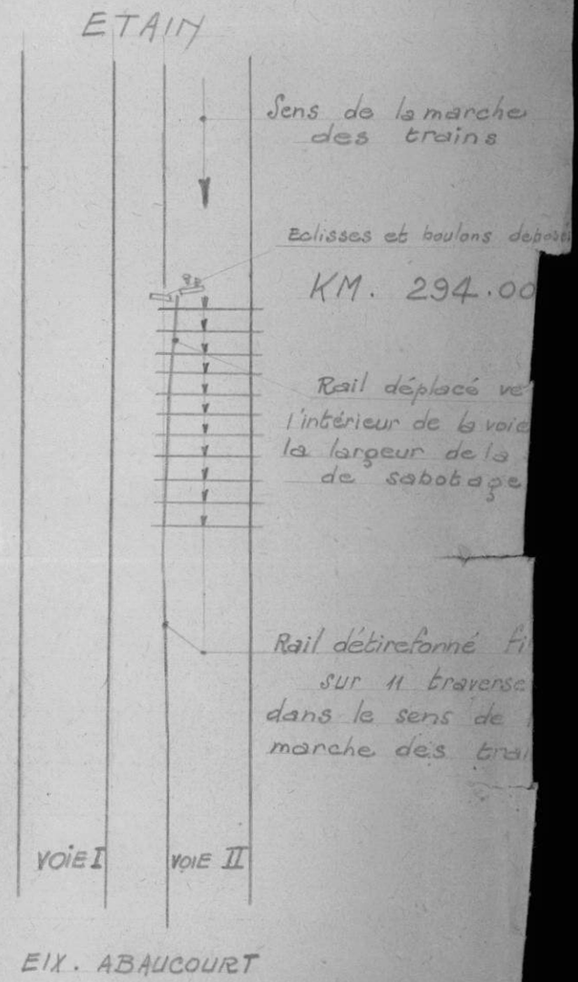

Le Chef de District
Lélizete

23 H 30

10 AOUT 1944

Epernay à Romilly

gare d'Avize

Destruction de pointe de cœur par pétard

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t de Chalons

48 ° Section d'Epernay

484 ° District de Vertus

~~INCIDENT~~(1) Acte DE(2) Sabotage

Ligne d'Epernay à Romilly

Gare d'Avize ou point kilométrique 6.035

entre les gares d — et —

Date et heure de l'incident ..... : 10 Août 1944 vers 23h30

Nature de l'incident ..... : Explosion de pétards

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Pétardage découvert le 11.8.44 à 8 heures par le Facteur mixte Bazin de la gare d'Avize au cours d'une visite de aiguillage. La pointe de cœur de l'appareil n°1 de la gare d'Avize était coupée sur 0m50 de longueur à 0m90 du point de talon.

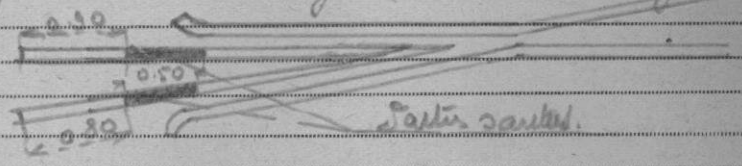

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 1 pointe de cœur 46 Est à 5°30 mod. 1904 M.

Montant des dégâts ..... : 3000f

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : Néant. Aucune circulation n'a lieu actuellement sur ligne 44

Mesures prises ..... : Remplacement de la pointe de cœur au moyen de matériel prélevé dans l'appareil n°2 d'Avize. Situation rétablie le 11-8-44 à 17 heures.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Pose d'un pétard entre la pointe et la contrepointe. Des soldats allemands de garde en gare d'Avize ont perçu la détonation le 10-8-44 vers 23h30

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Le Service de Surveillance allemand a été avisé et les dépêches réglementaires ont été expédiées par la gare d'Avize.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête en cours par la Gendarmerie française et la Feldgendarmerie. Il n'existe pas de garde des communications sur ligne 44

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Vertus, le 11 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom ROUVROY

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 16880-2-42.

5"15

11 AOUT 1944

Ligne de Laon à Chaumont

km 14.390

Détérioration. Pas de déraillement.

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - AC¹ 4473 i - Blanchard - 4-39

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT

41e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Guillot Chef de district

Guignicourt Aisne

Ligne de Laon à Chaumont.

Le 11 Août 1944. Acte de malveillance.

Les agents du service de garde voies ont découvert le 11 Août 1944 vers 5h15 Km 14390 voie I file 1 un rail de 12 ml déterioré. (totalité à l'extérieur - 50% à l'intérieur - boulons des joints S démontés).

Après couverture par ces agents, le personnel du cantonnier 4132 avisé à 6h50 procède à la remise en état de la voie, situation rétablie à 8h20.

Aucun incident à signaler.

Guignicourt, le 12. 8. 44

Le Chef de district

Guillot

Transmis à 4e Arrondisst V.B.
pour l'en informer.
Reims, le 14 Août 1944.

Le Sous-Ingénieur Chef de Section

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 17 Août 1944
L'Ingénieur Principal

8h50

12 AOUT 1944

Ligne de Lérouville à Sedan

Détérefonnage km. 78.900

4

Entre Consenvoye et Velosnes Sivry

Voré

1 Juillet 1904

La Villette

Appareils de correspondance électriques

Pose de lignes

M. Ch. C.

Afin de nous permettre d'établir la relation par sonnerie électrique qui nous est demandée entre le poste d'employés de l'octroi de la porte d'entrée du canal de la Villette au N° 19 de la rue d'Aubervilliers et celui de la porte de sortie sise au même numéro, je vous serais très obligé de vouloir bien donner des ordres pour la pose ~~d'une ligne~~ de deux fils reliant les postes en question.

V. de L

EST. — MOD. 1010 Epinal - Soc. An. de l'Imp. Fricotel — C 1660

VOIE ET TRAVAUX ~~COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST~~

4e DIVISION

47e SECTION

N°

EXTRAIT DU RAPPORT

d C. Dolot Chef de District 473 Dun s/meuse

Acte de Malveillance Kil: 78.900

Ligne de Lerouville à Sedan

14 h

Le 12 Août 1944 à 8h.50 le S/CCT Michel Georges demeurant au PN de Dannevoux N° 2 effectuait la tournée journalière, lorsque au Kil. 78.900 sur voie II il a trouvé un acte de malveillance (14 traverses détiré formées - rail tiré vers l'extérieur), le Service allemand prévenu, a donné ordre de réparer afin de rendre voie libre.

Remise en état 40 Heures

Dun s/meuse le 12/8/1944

Le CDT2

Dolot

Transmis à 4e arrondissement.

Verdun, le 16 Août 1944

Le Chef de la Section 47

Couche

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 22 Août 1944
L'Ingénieur Principal

[signature]

13 AOUT 1944

3H35

Bérouville à Sedan

Entre Inor et Pouilly

Km. 114.250

Déraillement d'une machine et de 3 wagons suite à rail déboulonné

Pas d'accident de personnes

4

Rapport sommaire

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt de Châlons

47e Section de Verdun

471e District de Mouzon

~~**INCIDENT**~~(1) Acte **DE**(2) Malveillance

Ligne de Lérouville à Sedan

Gare de ou point kilomètrique 114.250

entre les gares de Inor et Pouilly

Date et heure de l'incident..... : le 13 août à 3h35

Nature de l'incident..... : déraillement de la machine et de 3 wagons

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : Et

2bz rail de 18m 46k Sd de la file 3 était déboulonné, détriformé sur 11 traverses et ripé vers l'intérieur de la voie
Machine 150 E 82 couchée légèrement sur le côté droit encombre voies 1 et 2

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant. Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 3 longueurs de voie 46k Sd de 18m } à remplacer
3 " " " 46k EST de 17 }

Montant des dégâts..... : -

Avaries au matériel..... :

Retard des trains..... : circulation interrompue pour 40k environ

Mesures prises ..... : -

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête effectuée par le Feldgendarmerie et par le Gendarmerie Française sans résultat.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Mouzon, le 14 août 1944

Le Chef de District,

Dauphin

(Nom DAUPHIN)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 556

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 48407 - Blanchard - 4-41

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT
47 e SECTION

No 5

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT
de Mr Dauphin chef du district 471.

Ligne de Lérouville à Sedan

Acte de malveillance

Déraillement du train de voyageurs N° 249 au Km 114.200 entre Inor et Donilly le 13 août à 3h35

Suite à mon rapport sommaire du 14 août 1944

Avaries aux voies

Voie I 2 longueurs de 17m 46k EST
Voie II 3 " de 18m 46k 5d 533 } hors service

Remplacement par du matériel 36k 5d provenant de le dépot de la voie II 29 en gare de Dun. Matériel transporté avec le draisin de Verdun.

Avaries aux lignes télégraphiques
Néant

Relevage du matériel

Wagon de secours de Mohon arrivé le 13 août à 10h pour relevage de la machine et des 3 wagons.

Relevage terminé le 14 août à 13h55 mais la machine qui reposait sur la dernière longueur de 18m à remplacer, n'a été évacuée qu'à 18h15

Rétablissement de la circulation normale avec ralentiss. à 10k à l'heure

Voie 1 le 14 à 14.45 (Cette voie a été obstrué par la machine jusqu'à 13h40)
Voie 2 le 14 à 20h15

Personnel à disposition

District 471 18 hommes
Requis civils de
Cesse, Lizy, Inor et Douilly 35 "

Dans le courant de la journée du 14, le matériel de remplacement a été approvisionné et nous avons déposé et reposé 2 longueurs de voie - C'est tout ce qu'il était possible de faire avant le relevage de la machine et nos hommes auraient pu prendre leur repos.

Sur ordre d'un représentant de l'EUA nos 18 agents sont restés sur le chantier sans interruption jusqu'au rétablissement définitif des voies. Il semble que leur présence la nuit n'était pas indispensable puisqu'ils n'ont pu continuer leur travail que le lendemain à partir de 6h

Mouzon le 16 août 1944
Le chef de district
[signature]

Je en transmis
à 4e Arrondissement.
Verdun, 18/8/44
Le Chef de Section,
[signature]

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 24 Août 1944
L'Ingénieur Principal
[signature]

14 AOUT 1944

9H

Epernay à Romilly

Entre Oiry et Avize

Km. 3.075

Rail déboulonné

Sans conséquences

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

H • Arrond^t de Chalons

48 • Section d'Epernay

484 • District de Vitry

ET

~~INCIDENT~~[1] Acte DE[2] Sabotage

Ligne d'Epernay à Romilly

Gare d' — ou point kilométrique 3 075

entre les gares d'Oiry Mareuil et Avize

Date et heure de l'incident ..... : Indéterminé.

Nature de l'incident ..... : Déboulonnage de rail.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ... : Le 14 Août 1944 à 9 heures au cours d'une reconnaissance de la voie entre Avize et Oiry, le chef de canton Friard du canton 484 a constaté que le rail de la 1/2 H n'était plus assujetti par aucun tirefond sur les traverses et que les éclisses ordinaires étaient à bas à l'extrémité. A cet endroit, la voie est en alignement et en rampe de 10 m/m.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : néant

Montant des dégâts ..... : 500 f

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : néant

Mesures prises ..... : Délivrance du rail sur les traverses et fixation nouvelles éclisses. Circulation rétablie à 12 heures.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le rail était resté dans sa entaille et la totalité du matériel de fixation avait disparu. Une partie (2 éclisses et 15 tirefonds) a été retrouvée dans les chardons voisins. L'examen des tirefonds sortis qui avait été différé au moyen d'un burin et d'une clé à molette. Il est à présumer que le train 1239 arrivé à Avize à 6 h 25 et le pacelinn 2 Août 337 faites le 13 ont le rail était déjà déboulonné.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Service allemand de surveillance aisé par le gare d'Avize.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête en cours par la gendarmerie française.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Vitry, le 14 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom ROUVROY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OB 23715. — Imp. Lafure, Paris. — 16830-2-42.

15 AOUT 1944

1 H 00

Epernay à Romilly

Entre Mesnil s/ Oger et Vertus

Km. 13.800 et 13.850

Voies coupée par explosions de pétards

4

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrondt de Châlons

48 e Section d'Epernay

484 e District de Vertus

INCIDENT(1) Acte DE(2) Sabotage

Ligne d'Epernay à Romilly

Gare d ou point kilométrique 13.800 et 13.850

entre les gares de Mesnil s/ Oger et Vertus

Date et heure de l'incident ..... : 15 Août 1944 vers 1h00.

Nature de l'incident ..... : Explosion de pétards.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le pétardage a été découvert le 15.8.1944 vers 3 heures au cours d'une reconnaissance de la voie effectuée par M.M. Rouvroy chef de district et Dubreuil attaché flore de chef de gare à Vertus.
Au K. 13.850, 1 rail de la file 4 était coupé sur 0m40 à l'extrémité côté Romilly
Au K. 13.800, 1 rail de la file 4 était coupé sur 0m37 à l'extrémité côté Romilly et le rail suivant forcé sur 0m12 à son extrémité côté Epernay.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : 1 rail de la file 3 était coupé sur 0m35 à son extrémité côté Epernay et sur 0m43 en son milieu.
Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 4 Rails 46e Est de 12m00. 3 traverses. 6 éclisses. 12 boulons. 20 tirefonds.

Montant des dégâts ..... : 5000

Avaries au matériel ..... : Néant.

Retard des trains ..... : Néant.

Mesures prises ..... : Remplacement des rails avariés. Situation rétablie le 15.8.44 à 10h15.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : 4 pétards ont été posés.
L'explosion a été entendue vers 1h00 par les agents de la gare de Vertus.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Le Service de Surveillance allemand a été avisé et les dépêches réglementaires ont été expédiées par la gare de Vertus.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête en cours par la Gendarmerie française et la Feld-Gendarmerie.
Il n'y a pas de service de garde des communications sur ligne 4

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Vertus, le 15 Août 1944

Le Chef de District,

(Nom ROUVROY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. Lahure, Paris. — 16880-2-42.

S. N. C. F.
I F 96

Région Est VB

4e Arrondt de Châlons-
48e Section de Epernay-
48e District de Dormans-

INCIDENT(1) ACTE de(2) SABOTAGE

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d ..... ou point kilométrique Km 120.150

entre les gares d Dormans et Port-à-Binson

NATURE DE L'INCIDENT Sabotage des voies I et II et ligne télégraphe SNCF

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT Le 16 Août 1944 à 6h45' - chef de District avisé à 7h30'

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

Explosion de 4 pétards 4 placés sous les joints des rails (files 1, 2, 3 et 4) - Aucun train ne circulait - Pas d'accident de personne -

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Voies I et II obstruées (voie I soufflée sur 10m)
(Voie II - 3 rails avariés)

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*

3 Rails HG^R St^r S. 33 de 18^m avariés (remplacés)
4 éclissages H.S. 5 traverses coupées —
1 poteau de 8^m 60 avec jambe de force coupés ; (ligne SNCF

MONTANT DES DÉGATS :

AVARIES AU MATÉRIEL

Néant —

RETARD DES TRAINS :

Néant —

MESURES PRISES

Les 3 rails avariés ont été recoupés sur place à 12^ml et 3 rails de 6^ml ont été prélevés à Dormans

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).*

Voie I rétablie à 12^h 30, voie II à 13^h 00

"

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)*

"

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)*

Enquête par la gendarmerie de Dormans — La surveillance des voies est assurée par des patrouilles de 2 hommes en armes —

A Dormans le 16 Août 1944

Le Chef de District *(Nom)* PICHOT-DUCLOS

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

[signature]

15 AOUT 1944

2"00

Ligne de Luxe à Chaumont

Lit 14.400

Acte de surveillance

Poteaux brisés

4

RAPPORT de M. GUILLOT
Chef de District à GUIGNICOURT
(Aisne)

Ligne de Laon à Chaumont

Le I5 Août - Acte de malveillance

Le Service des garde-voies a découvert le I5 Août vers 2 h 00 , 2 poteaux ligne télégraphique SNCF brisés au Km. I4.400
La ligne engageait le gabarit de la voie I
Personnel S.N.C.F. du canton 4I32 avisé à 2 h 45.
Dégagement terminé à 3 h 45
Aucun incident.

Guignicourt, Le I6 Août I944
le Chef de District
GUILLOT.

Transmis au 4e Arrondissement V.B.

pour l'en informer.

REIMS, le I8 Août I944
Le Sous-Ingénieur, Chef de Section

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 2I Août I944
L'Ingénieur Principal

16 AOUT 1944

6H 45

Paris. Strasbourg

km 120-150

Entre Dormans et Port à Binson

Sabotage

4

628

16 AOUT 1944

13 H

Reviguy à Hirson

Ste Menehould
km 73.600

Voies I/II coupées par explosion de pétards

Sans conséquences

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

H e ARRONDISSEMENT
H6 e SECTION
No 1H

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT
de M. Renac chef du district H62
à Ste-Menehould

Ligne de Révigny à Hirson

Ste Menehould le 16 Août 1944

Le 16 août 1944 vers 13h00 par suite d'acte de sabotage (explosion de 4 pétards) les coeurs de croisement des appareils de la jonction de secours du Km 73.625 ont été détruits

Les voies I et II ont été coupées -

Pas d'accident de personne -

Les autorités civiles et allemandes ont été avisées.

Les coeurs de croisement ont été remplacés par des rails prelevés sur chacune des voies derrières des appareils - La jonction de secours est donc inutilisable.

La circulation sur voies I et II a été rétablie le 16-8-44 à 18h00 -

~~Ci joint bon to 27 n°41 pour la remise en état définitive des deux appareils~~

Le chef du district 462

S. Renac

Transmis à 4ème Arrondissement.

Ste Menehould, le 17 AOU 1944
Le Chef de Section Principal

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 22 Août 1944
L'Ingénieur Principal

18 AOUT 1944

0"10

Ligne de Lérouville à Sedan

Entre Brieulles et Dun sur Meuse

km. 91.350

Explosion de pétards sous train 19.277

4

0 H 40

18 AOUT 1944

Paris à Strasbourg

Entre Dormans et Port à Binson
Km. 123.930 et 123.980

Voie coupée par explosions de pétards

4

S. N. C. F.

IF 96

Région Est VB

4. Arrondt de Châlons

4B. Section d Epernay

4B1. District de Dormans

INCIDENT(1) ACTE, de(2) SABOTAGE

Ligne de Paris Strasbourg

Gare d ou point kilométrique 123 930 et

entre les gares d Dormans et Port à Binson 123.980

NATURE DE L'INCIDENT Sabotage des voies I et II, et de la ligne télégraphique SNCF

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT Le 18 Août 1944 à 0H40 - chef de District avisé à 1H00

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

Explosion de 16 pétards placés près des joints des rails (fils 1, 2, 3 et 4) à 2 endroits différents Km 123.930 et 123 980 - Aucun train ne circulait -
Pas d'accident de personne -
D'autre part 2 poteaux de la ligne SNCF situés de part et d'autre du PS Km 123 939 ont été coupés par l'explosion de 2 pétards -
Voies I et II obstruées -

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Nappe de fils de la ligne SNCF descendue à 2m de la chaussée interdisant la circulation routière sur le PS.

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*

16 rails 46K Std S.33 avariés, à remplacer — 8 Eclissages HS — 4 traverses coupées —

MONTANT DES DÉGATS : 30 000

AVARIES AU MATÉRIEL Néant

RETARD DES TRAINS : Néant

MESURES PRISES Remplacement des rails avariés par des rails 44K EST provenant du renouvellement de la voie I entre Varenne et Dormans. Circulation rétablie à 11H sur voie I et 12H sur voie II

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).* Ralentissement à 30 km/h jusqu'à 18H ce jour —

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)* ??

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)* Enquête de la gendarmerie de Dormans, sans résultat — La surveillance des voies est assurée par des patrouille de 2 hommes en armes

A Dormans le 16 Août 1944 - 17H 19

Le Chef de District *(Nom)* PICHOT-DUCLOS

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

[signature]

3" 15

18 AOUT 1944

Lérouville à Sedan

Entre Autrecourt et Remilly

Km. 139.000

Déraillement d'une machine et 2 wagons suite à rail déboulonné

Pas d'accident de personne

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 rails 46 K. EST rompus et à remplacer
Montant des dégâts ..... :	5.000 frcs
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	Train IO.277, reste les deux parties , l'une sur voie I l'autre garée à DUN .
Mesures prises	Couverture du train par le Chef de train - dépêches réglementaires passées par la Gare .
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	La rupture a été faite par un explosif placé sans doute sous le patin du rail de chaque file .
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Néant
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Gendarmerie française sur les lieux et Autorités Civiles avisées .

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 24 Août 1944

A DUN , le 18-8- 19 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t de Châlons

47 ° Section de Verdun

473 ° District de Dun/Meuse

~~INCIDENT~~(1) Acte **DE**(2) Malveillance

Ligne de Lérouville à Sedan

~~Gare d~~ ..... **ou point kilométrique** 91.350

entre les gares de Brieulles **et** Dun/Meuse

Date et heure de l'incident ..... : Le 19/8/44 à 0^h10

Nature de l'incident ..... : acte de malveillance Kil. 91.350 sur Voie I file 1 et 2

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : A 0.10 une forte explosion se produisait au passage du train 19 277 qui allait de Verdun à Sedan. Le rail du chaque file étant rompus sur 0.60 à environ 2m00 du joint. Prévenu à 1^h45 je me suis rendu sur les lieux

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident au personnel de traction et du train

Néant

Mod. L F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17952-7-42.

3h30

17 AOUT 1944

Ligne de Paris à Strasbourg

Entre Blesme Haussignemont

et Pargny sur Saulx

km 221.432

Rails détirefonnés et ripés

Deraillement du 1318

3h30

17 AOUT 1944

Paris . Strasbourg

Entre Blesme et Pargny

km 221.432.

Rails détirefonnés et ripés

Deraillement du 1318

4

SR

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t de Chalons

44 ° Section de Châlons

442 ° District de Blesme

INCIDENT(1) acte de DE(2) Sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d — **ou point kilométrique** 221.432

entre les gares d Blesme Haussignémont **et** Pargny sur Saulx

Date et heure de l'incident ..... : Le 17 août 1944 à 3h30

Nature de l'incident ..... : Déraillement suite à acte de sabotage

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Le train 1318 23 wagons 900 tonnes sanitaire vide a déraillé sur voie II bis au km 221.432 suite à un acte de sabotage. Les 2 files de rails avaient été détirefonnées sur 11 traverses à l'aval de 2 joints d'équerre. Les joints déséclissés et les 2 rails ripés à leur extrémité de 13 cm vers l'extérieur. La machine et les cinq wagons de tête ont déraillé, obstruant les voies 1 2 I bis II bis. La voie II bis a été labourée sur 90 mètres.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne.

RbR

Mod. I. F. 96. — OW 40.275. — Imp. Lahure, Paris. — 17952-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Voie 2 avariée sur 18m (2 rails 46 S 33 de 18m - 6 traverses) Voie I bis - d° - 36m (2 rails 46 S 33 de 18m - 6 traverses) Voie II bis - d° - 90m (10 rails 46 S 33 de 18m - 150 traverses)
Montant des dégâts	matériel de voie 50 000T main d'œuvre équipe voie 20.000T
Avaries au matériel	1 machine avariée et 1 tender 5 wagons à boogies avariés -
Retard des trains	Pas de circulation le 17/8 de 3h30 à 20h. Voie unique entre Blesme et Pargny du 17-8 à 20h au 19/8 à 19h45
Mesures prises	dégagement des voies effectué avec grue de 50T par le dépôt de Vitry et service de surveillance allemand, terminé le 17/8 à 19h sur voies I II I bis - d° - le 19/8 à 18h sur voie II bis
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	rétablissement des voies exécuté par le service VB voie I bis rendue à la circulation le 17-8 à 20h voie II bis - d° - le 19-8 à 19h45 une partie des wagons avariés ont été garés sur les voies I et II qui ne sont pas en service actuellement consécutivement à un acte de sabotage
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	en date du 4/8 - acte de sabotage.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	enquête allemande a été faite le 17/8 à 6h - d° - de la gendarmerie française faite de 5h à 7h le 17/8

A Blesme, le 19-8- 1944

Le Chef de District,

Transmis 4e Arrondissement
Le matériel p. rétablissement des Voies a été prélevé sur V. 2 les autres Vitry et Blesme
Le chef de Section

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

22/8

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom Cordier)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Ligne de Paris Strasbourg

Acte de sabotage du 17/8.44. Km. 221.432

Voie en pente 3%4 - Voies en remblai de 0.50 côté voie IIbis, en remblai de 1m30 côté Voie I
Pas d'ouvrage aux abords - PK n°1 de Bignicourt à 500m - PK n°2 de Bignicourt à 1450m
Service spécial de surveillance dans la zône effectué par patrouille allemande
La tournée de vigilance SNCF devait être faite dans la matinée

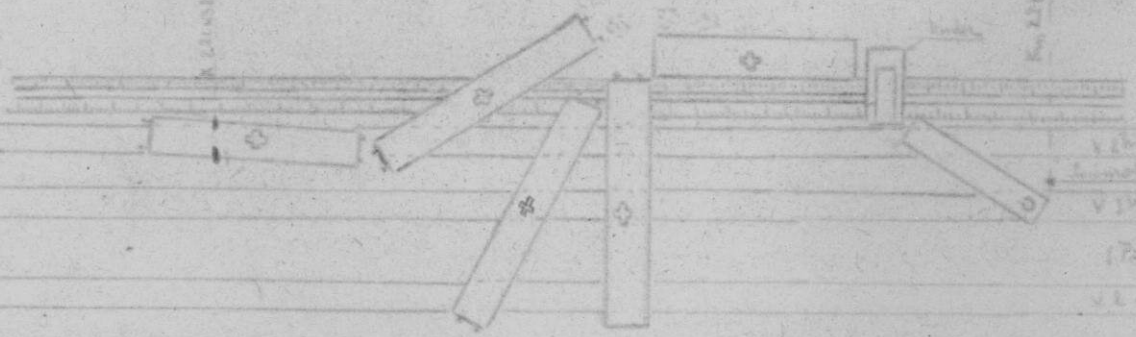

10h30

17 AOUT 1944

Ligne de Soissons à Reims

Entre Venizel et Cory Sermoise

Rails pétardés

Pas de déraillement

4

CHEMINS de FER de l'ETAT
Services Techniques
30 JUIN 04

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt d Châlons

45e Section d Reims

452e District d Fère en Tardois

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne d Soissons à Reims

Gare d ..... ou point kilométrique 7.550

entre les gares d Vauxel et Cuy Sermoise

Date et heure de l'incident ..... : 17.8.44 à 10h30 (heure de la découverte).

Nature de l'incident ..... : rails pétardés voies I et II km 7550

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : En effectuant la tournée de surveillance des voies, le cantonnier Herbert de Cuy Sermoise a découvert 3 rails pétardés voie I et 3 rails pétardés voie II.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant, le train n° 230078 a passé sur la voie II sans dérailler à 8h15

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : rails de 8h30 E, rail de 7h96 30 E
4 éclisses - 2 traverses

Montant des dégâts ..... : 10.000.

Avaries au matériel ..... : néant.

Retard des trains ..... : Circulation interdite de 10h30 à 18h30.

Mesures prises ..... : voie I rétablie à 18h30 le 17.8.44
voie II 15h00 le 18.8.44

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le GB du PN de Sermoise n° 1 a entendu 2 détonations dans la nuit et il se pourrait que cet attentat ait été effectué au cours de la nuit du 16/17/8.44

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Tous services

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie de Braine - résultats néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 24 Août 1944

A Fère en Tardois, le 18.8. 1944

Le Chef de District,

(Nom PRIOUX)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. Lahure, Paris. — 16880-2-42.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire et définitif

INCIDENT(1) acte DE(2) Malveillance

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

1e Arrondt de Chalons

17e Section de Verdun

17e District de Mouzon

Ligne de Lérouville à Sedan

Gare d ou point kilomètrique 139.000

entre les gares de Autrecourt et Remilly

Date et heure de l'incident : le 18 août à 3h15 du (19) 2h6 (Sanitaire)

Nature de l'incident : Déraillement d'une Machine et 2 Wagons DCA

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit : Un rail 12m 46 kilos de la file 2 était déboulonné déterminé sur 10 traverses et ripé vers l'intérieur de la voie. Machine 572404 déraillé côté voie II

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) : Néant Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) : 20 traverses à remplacer (46 kilos) 1 rail légèrement faussé mais peut rester en voies momentanément

Montant des dégâts : 4.500f

Avaries au matériel :

Retard des trains : circulation interrompue pour 15h

Mesures prises :

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées :

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) : Enquête effectuée par la gendarmerie sans résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 20 Septembre 1944

A Mouzon, le 18 août 1944

Le Chef de District,
Le Surveillant Pal de la voie

(Nom PIERRARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 556

4H15

18 AOUT 1944

Sérouville à Sedan

Entre Charny et Chattancourt

Km. 64.600

Déraillement d'une machine et de 2 wagons suite à rail désclavé et détirefonné

4

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt de Chalons

47e Section de Verdun

472e District de Verdun

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Lérouville à Sedan.

Gare d ou point kilomètrique 64,600

entre les gares d Charny et Chattancourt

Date et heure de l'incident ..... : le 18 Août 1944. à 4h15

Nature de l'incident ..... : deraillement machine 150156 - tender. 2 wagons.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Et Deseclissage et detirefonnage d'un rail sur files 2 et 3 (voies (I et II) déraillement du train n° 19234 sur voie II

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : —

Avaries à la voie ou aux installations (détail succint) ..... : 5 longueurs de 12m. 46k EST. 110 traverses.

Montant des dégâts ..... : 50000F

Avaries au matériel ..... : —

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Voie II retablie le 21 à 8h45 Voie I retablie le 21 à 12h45.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : —

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Feldgendarmerie.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 20 Septembre 1944

A Verdun, le 21 Août 1944

P Le Chef de District,

(Nom MORIOT) piqueur

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E 3857 (8-1941) 556

14"55

18 AOUT 1944

Ligne de Revigny à Vouziers

Km 35.537

Estradage sous train

Déraillement

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - Q 1009 - Blanchard - 2-38

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT
46 e SECTION
N° .....

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT
de M. Thomas - Chef de District
Challerange.

Ligne de Revigny à Vouziers.

Objet : Acte de sabotage

Le 18 août 1944, à 14h55, la machine 230-B-606 d'un train spécial chargé d'agents du dépôt de Verdun a fait éclater deux pétards au km 35.531. (sous le PS en béton armé)

Ce train spécial se dirigeait sur Amagne. Il était composé de la machine, de son tender, d'un wagon de voyageurs et de deux wagons de marchandises.

L'explosion des deux pétards a fait une brèche au rail, sur file 1, de 1m65.

Le train est passé entièrement sur la brèche. Il s'est arrêté 50m plus loin. Seul l'essieu, près du tender, du wagon de voyageurs e[illegible] déraillé.

Au bruit de l'explosion le Chef de Section e[illegible] moi : sommes accourus du chantier de réris[illegible] de l'équipe Leloup km : 37.000 sur les lieux d[illegible]

A 16h50 l'essieu du wagon déraillé été [illegible] sur rails à l'aide du cric de la gare de Mon[illegible]

A 18h30 le service de la Voie rendait la v[illegible] libre à l'Exploitation.

Dégâts à la voie : 1 rail de 12m00 . 46 E
1 trav. 46 kg. Est.

Les autorités françaises et allemandes ont été avisées immédiatement

La reconnaissance de la voie entre Monthois et St Morel a été effectué par notre service avant 18h30.

Challerange, le 19 août 1944
Le Chef de District

Ste Ménehould, le
Le Chef de Thomas

Transmis à 4e Arrondissement pour information.

Ste Ménehould, le 21 aout 1944.
Le Chef de Section Principal,

Lamonn

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.

CHALONS , le 24 Août 1944
L'Ingénieur Principal

4B

0h50

19 AOUT 1944

Paris à Strasbourg

Entre Varennes et Dormans

Km. 114.600

Pétardage de la voie au passage du SF 26

4

S. N. C. F.
IF 96

Région Est VB

4 e Arrondt d Châlons
48 e Section d Epernay
486 District d Dormans

INCIDENT (1) ACTE de (2) SABOTAGE

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d ..... ou point kilométrique 114.600

entre les gares d Varennes et Dormans

NATURE DE L'INCIDENT Sabotage de la voie I

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT Le 19 Août 1944 à 0H 50'

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

Explosion de 4 pétards posés sur fils I et II (au passage du train SF 26-) Km 114.600
Le train n'a pas déraillé
Pas d'accident de personne -

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Voie I obstruée -

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

[redacted]

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*: 2 Rails 50k S 36 de 18m coupés (Brèches de 0.15 à 0.25)

MONTANT DES DÉGATS : 4000 L

AVARIES AU MATÉRIEL: Néant

RETARD DES TRAINS : Néant

MESURES PRISES: Remplacement des 2 rails. Situation normale rétablie à 9h 10'

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).*: "

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)*: "

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)*: Enquête par la gendarmerie de Dormans – Le service de surveillance des voies est assuré par des patrouilles allemandes de 2 hommes en armes –

A Dormans le 19 Août 1944 19

Le Chef de District *(Nom)* Pichot-Duclos

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Pichot-Duclos

19 AOUT 1944

1"50

Ligne de Laon à Chaumont
Entre St Erme et Coucy les Eppes
km. 38.300

Deraillement du 10.015
suite à détireformage

4

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

41 e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Monsieur Brocard F. Chef de district à St Erme

en date du 19 Août 44.

Ligne de Laon à Chaumont - Attentat au Km. 38.300.

Dans la nuit du 18 au 19 Août 1944, un attentat a eu lieu au Km. 38.300 de la ligne de Laon à Chaumont, entre les gares de St Erme et Coucy les Eppes sur les voies I et II.

Les joints supportés des rails files 2 et 3, voies I et II. Km 38.300 ont été démontés et les rails avaient détournés sur une longueur de 6 mètres environ, puis écartés vers l'extérieur de la voie suivant croquis ci dessous

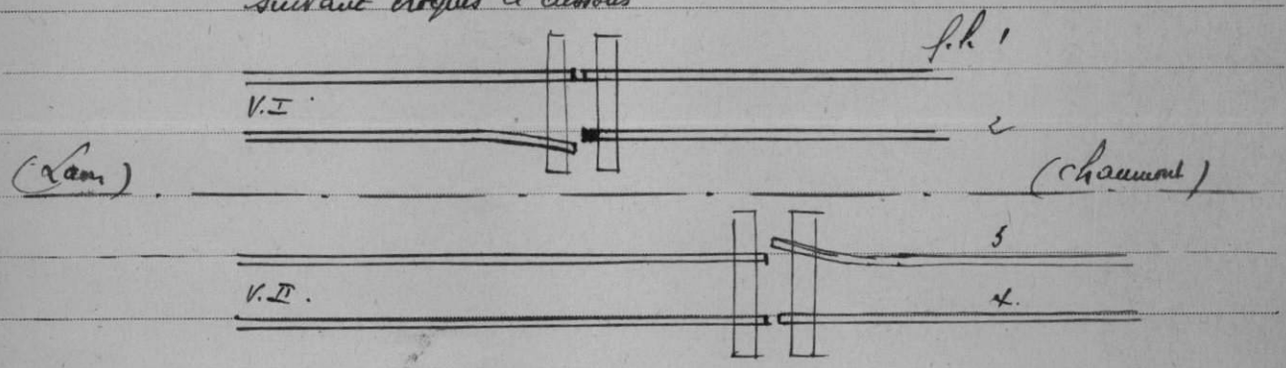

Le train 10.015, machine et personnel allemand circulant sur voie I à 1h50 a de ce fait déraillé. La machine réussit néanmoins à passer sans déraillée tandis que les premier et deuxième wagons sortaient des rails, le 3e wagon restant sur voie et le 4e déraillant à son tour.

Du fait de cet attentat les voies I et II furent obstruées la voie II de 1h50 à 7h55 et la voie I de 1h50 à 23h00 après évacuation de la rame en détresse.

Le relevage des wagons fut entrepris dès 7 heures par les agents locaux du service de la voie et terminé à 12 heures par l'équipe de secours du dépôt de Laon, arrivée sur les lieux à 10h50.

Il n'y eu ni accident de personne ni dégâts matériels importants aux installations du chemin de fer.

La ligne de Laon à Chaumont (Section Laon Guignicourt) n'est pas gardée par des G.V.C.

L'outillage du C. 4141. rangé au P.N de Mauregny en Haie Km 38.811. n'a subit aucun manque.

St Erme le 19 Août 44

Le Chef de district

[signature]

Transmis à 4e Arrondisst V.B. pour l'en informer.

Reims, le 23 Août 1944

Le Sous-Ingénieur Chef de Section,

[signature]

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 26 Août 1944

L'Ingénieur Principal,

[signature]

19 AOUT 1944

12h30

Ligne de Laon à Chaumont

km 16-400

Explosions de pétards

Pas de déraillement

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - AC' 4473 i - Blanchard - 4-39

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT

41e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Guillot chef de district

Guiguicourt Aisne.

Ligne de Laon à Chaumont.

Acte de malveillance

Le 19 Août vers 12h30 après avoir entendu une forte explosion entre le PN de Varicourt n°1 et la gare de Loire le Sp. chef de Cantons Malhu fit une reconnaissance de la voie.

Acte de malveillance découvert Km 16.400.

Voie II. rail file 3 17m 46 est coupé sur 0.50, 2 traverses cassées voie soufflée sur 30 ml.

Voie I. pétard relié avec obus non explosé.

Ligne téléphonique SNCF 4 fils coupés.

Après avoir fait assurer la couverture des 2 voies, Malhu fit aviser les services intéressés.

Voie I rétablie à 16h20 après enlèvement des explosifs par les services allemands.

Voie II rétablie à 19h30.

Pas d'accidents de personnes.

Guiguicourt, le 21 Août 1944.

Le Chef de district,

Guillot

Transmis à 4e Arrondisst V.B.

pour l'en informer

Reims, le 22 Août 1944

Le Sous-Ingénieur Chef de Section

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 24 Août 1944

21 h

19 AOUT 1944

Rerigny à Huon

km. 68.071

Tabliers métalliques du pont de décharge de 6m de km 68071 détruit par explosion d'engin

4

EST - Mod. 1010

Lot I - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

46 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. CHRISMANN - Piqueur-chef du St 465 à Ste Menehould

No 22 - Destruction par sabotage du TM du pont du km 68.071

Ligne de Revigny à Hirson

ET

Le 19 août 1944, vers 21 heures, le tablier métallique du pont de décharge de 6.00 du km 68.071, était détruit sur voie II (voie unique) par une explosion.

La circulation était aussitôt interrompue.

Le tablier visité, était reconnu complètement inutilisable : poutres principales détruites entre 2 entretoises, sur toute la hauteur, et entretoises en partie arrachées (les caractéristiques du tablier ont été données dans mon rapport No 19 du 7/8/44, concernant la destruction du tablier sur voie I du même pont).-

RGR

Le tablier auxiliaire de 8,m demandé en remplacement fut reçu de Ste Dizier le 22 août à 21 heures. Il fut posé le 23 août sous la direction du Sr allemand et avec l'aide de personnel allemand d'exécution.- Aucune initiative ne nous fut laissée pour ce travail.

Des ralentissements à 10 sont posés entre les km 68.020 et 68.120, et je fais surveiller le pont spécialement tous les jours.

La voie a été rendue à l'exploitation le 23/8/44 à 19 heures

Ste Menehould. le 24/8/44

Transmis à 4ème Arrondissement
Ste Menehould, le 25 Août 1944

Le Chef de Section Principal

Chrismann

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B.

CHALONS , le 5 Septembre 1944
L'Ingénieur Principal

23 h 30

19 AOUT 1944

Ligne de Laon à Chaumont

Km 199.872

~~Déraillement~~ Explosions de pétards

sous train 10.129.

Pas de déraillement

4

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT
41e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de monsieur Colin
Chef du District 411 à Reims

Ligne de Laon à Chaumont

Acte de sabotage le 19/8/44 km. 199.872 Voie 1

Le 19 août 1944, vers 23h30, le train 10133, Reims Chalons (transport de troupes) a fait exploser 3 pétards posés sur la voie 1 au km. 199.872 (suivant croquis ci-dessous)

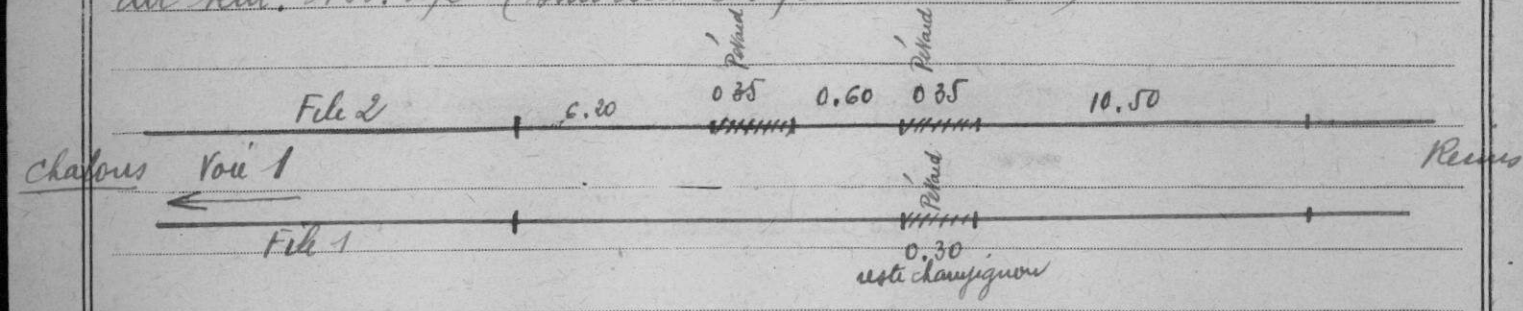

formant 2 brèches de 0m35 dans le rail file 2 et 1 arrachement du patin et de l'âme du rail file 1 sur 0m30 (champignon intact).

La machine et 3 wagons passèrent sans dérailler, le mécanicien ayant bloqué aussitôt l'explosion.

La machine fut décrochée et ~~dans~~ monta à mourmelon (arrivée 23h50) où le mécanicien prévint le chef de service de l'obstruction de la circulation sur voie 1.

Les dépêches réglementaires passées à tous services par la gare de Mourmelon.

Service de la voie avisé aussitôt. Chefs de district et de canton sur les lieux à 2h00 le 20/8.

Service à V.U. organisé sur voie 2 entre mourmelon et Vg Thuisy.

La machine revint à contre voie (V.1) de mourmelon au 199.872 chercher les 3 wagons ayant franchi la brèche, alla ensuite par voie 2 et par Wz Thuisy chercher le restant de la rame sur V.1 qui fut redescendue à Wz Thuisy et remontée à mourmelon par V.4. où la rame fut reconstituée vers 6h00.

Pas d'accident de personne.

Quelques légers dégats à la machine.

Dégats à la voie: 1 rail de 17.96 et 1 rail de 18.00 46 kgd S.33
1 traverse inter. à 1.435

3 fils ligne SNCF coupés ainsi que 15 fils P.T.T.

Vu le peu de dégat occasionné, j'ai fait approvisionner les rails du R.S. de mourmelon.

La remise en état a commencé aussitôt l'arrivée du matériel par l'équipe locale 4111 et terminée à 13h30.

Circulation normale rétablie sur les 2 voies le 20/8/44 à 13h30.

La signalisation fonctionne

REIMS, le 22-8-44
Le Chef de District,
Colj

Transmis à 4e Arrondiss.t V.B.
pour le renseigner.
Reims, le 22 Août 1944
Le Sous-Ingénieur Chef de Section

RGR
6

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 24 Août 1944
L'Ingénieur Principal

entre 1re et 3e

20 AOUT 1944

—

Chalons à Hagondange

—

Ste Menehould

Entre les Km. 223.300 et 224.200

—

Voies coupées par explosions de pétards

—

4

Reconstruction du Viaduc de la Largue

Echafaudage et passerelle de service pour la reconstruction des piles

Plans

Echelle de 0.01 p.m.

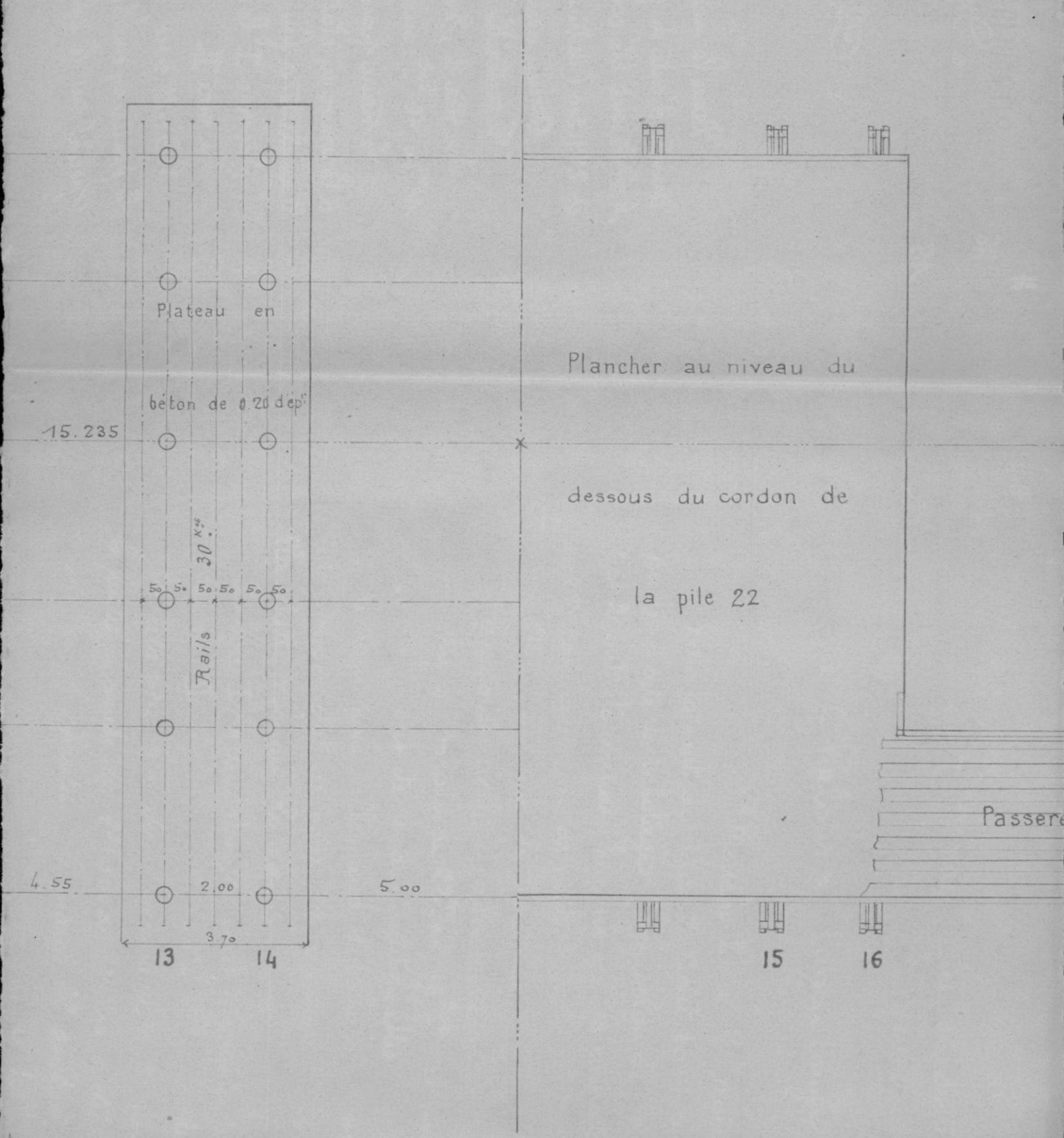

EST - Mod. 1010

Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

46 e SECTION

No 15

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Renac Chef du district 462

à Ste-Menehould

Ligne de Chalons à Hagondange

Et

Ste Menehould le 25 août 1944

Dans la nuit du 19 au 20 Août 1944 entre 1h00 et 3h00 par suite d'acte de sabotage (explosion de 60 pétards) les voies 1 et 2 ont été coupées chacune en 15 endroits entre le Km 223.300 et 224.200 (destruction des joints).

Aucun accident de personne.

Les autorités civiles et allemandes ont été avisées.

Sur voie 1, 30 rails de 22m00, 46 Est, et sur voie 2, 29 rails de 11m00, 46 Est ont été rendus inutilisables.

Le train spec allemand de Chalons (40 hommes) a coopéré à la remise en état des voies. La commune de Dommartin la Planchette a fourni le requis.

Sur voie I la circulation pourrait être reprise le 22 août à 10h45

Sur voie II -d°- le 23 août à 18h00

Pour cette voie, le matériel nécessaire à la remise en état de la partie en courbe du 223.860 au 224.200, a été reçu par train spécial sur le chantier le mardi 22 août à 16h.

Le Chef de district

Renac

Transmis à 4ème Arrondissement.

Ste-Menehould, le 26 AOU 1944

Le Chef de Section Principal,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 11 Septembre 1944

L'Ingénieur Principal

2H30

20 AOUT 1944

Paris à Strasbourg

Entre Dormans et Port à Binson

Km 122.150

Rails coupés par explosifs

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrondt de Châlons

48 e Section d'Epernay

482 e District d'Epernay

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
VOIE et BATIMENTS
22 AOUT 1944
4e Arrondt

INCIDENT (1) acte DE (2) sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d — ou point kilométrique 122.150

entre les gares de Dormans et Port-à-Binson

Date et heure de l'incident ..... : Le 20 août 1944 à 2h30

Nature de l'incident ..... rails coupés au km 122,150 file 1 voie I file 4 voie II

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. à l'aide d'explosifs des inconnus ont fait sauter deux rails 46 S 33 de 18m00.
L'un a été coupé sur une longueur de 1m50
l'autre sur une longueur de 0,40

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Pas d'accident de personne.
Interruption de la circulation sur voies I et II

Mod. I. F. 96. — OW 47756 — Imp. LAHURE, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	2 rails 46 Kgs.S.33 de 18 m. 1 traverses à remplacer
Montant des dégâts ..... :	
Avaries au matériel	Néant
Retard des trains ..... :	SF. 26 - 9 h.
Mesures prises	Les rails rompus ont été remplacés Voie I remise à la circulation : 8 h 55 - Voie II - 9 h 3
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	" "
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	" " "
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Les autorités allemandes et la police française ont été avisées .

TRANSMIS à M. le Chef du Service V.B
CHALONS, le 22 Août 1944

A EPERNAY, le 21 Août 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

20 AOUT 1944

6"15

Ligne de Paris à Longwy
km 118.400
Entre Loupeigne et Mont Notre-Dame

Dérailement suite à repaye.

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrondt d Chalons

4e Section d Reims

4e District d Fère en Tard.

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne d Paris Longwy

Gare d ..... ou point kilométrique 118.400

entre les gares d Laufuyon et Mont-Dame

Date et heure de l'incident ..... : 20 août 44. à 6h 11

Nature de l'incident ..... : rail voie I fil 2 débouchure et la trav. de la fourche

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Par suite rebage. rail fil 2 à l'int. voie suite à acte malveill. le train indice 119 913 a déraillé au km 118 400 obstruant les 2 voies machine & 3 wagons déraillés.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 36 ml. voie 46 033 avaries.

Montant des dégâts ..... : 30.000

Avaries au matériel ..... : 3 wagons avaries.

Retard des trains ..... :

Mesures prises ..... : Rebage vers l'est de la voie II pour permettre le rétablissement provisoire de la circulation à 19 heures. Ralentissement à 10 km imposé sur voie II à partir du 20 août à 19 heures jusqu'à nouvel ordre.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Tous services.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : autorités allemandes. résultat néant. Gendarmerie de Braine. néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 24 Août 1944

A Fère, le 20 8 1944

Le Chef de District,

(Nom PRIOUX)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 16880-2-42.

20 AOUT 1944

8 H 30

Soissons à Reims

Entre Ciry-Salsogne et Venizel

Km. 8.150

Déraillement du train 230210
suite à déformage et déboclisage

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t d Châlons

45 ° Section d Reims

HC2 ° District d Fère en Tardenois

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne d Soissons à Reims

Gare d ..... **ou point kilométrique** 8.4

entre les gares d Vauxcéry-Sermiers **et** Venizel

Date et heure de l'incident ..... : 20 août 1943 à 8h30

Nature de l'incident ..... : Déraillement du train 23020

Et

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Ce train qui devait arriver à Reims à 7h.8 le lendemain 3 la machine du 23020 et 4 wagons ont déraillé sur la voie principale.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : néant.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 5x8-4m de voie II et remplacement voie 30 - 1x8-8m de I

Montant des dégâts ..... : 3.000

Avaries au matériel ..... : machine + 4 wagons intérieur

Retard des trains ..... : indéterminé.

Mesures prises ..... : Blocage de la voie I. Le train devant partir partiellement à voie I 10 minutes le 21 août à 19h00 lieu à nouvel avis. Rechargement 3.000 au 22.8.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : voie II partie détruite. Les rails sont tordus. Les traverses sont brisées. Par suite avarie à machine.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : tout [illegible]

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gendarmerie allemande

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 11 Septembre 1944

A Fère, *le* 21 août *19* 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PRIOUX)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. LAHURE, Paris. — 16601-10-41.

21 AOUT 1944

Ligne de Châlons à Hagondange

km 291.150

Découverte d'un rail détériorisé

Sans déraillement

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 ° Arrond^t d Châlons

47 ° Section d Verdun

474 ° District d Etain

INCIDENT(1) acte de sabotage DE(2)

Ligne d Châlons Hagondange

Gare d ..... **ou point kilométrique** 201.150

entre les gares d Eix Abaucourt **et** Etain

Date et heure de l'incident ..... : Nuit du 20 au 21 Août 1944

Nature de l'incident ..... : rails déticlonnés et un joint déposé

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Les gardes de nuit ont découvert l'acte de sabotage.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Néant

RGR

Mod. L F. 96. — OW 40.275. — Imp. Lahure, Paris. — 17952-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 24 Août 1944

A Etain , le 21 Août 19 44

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom LESIKE)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

CROQUIS JOINT AU RAPPORT RELATIF A LA TENTATIVE DE SABOTAGE DU 21 AOUT 1944

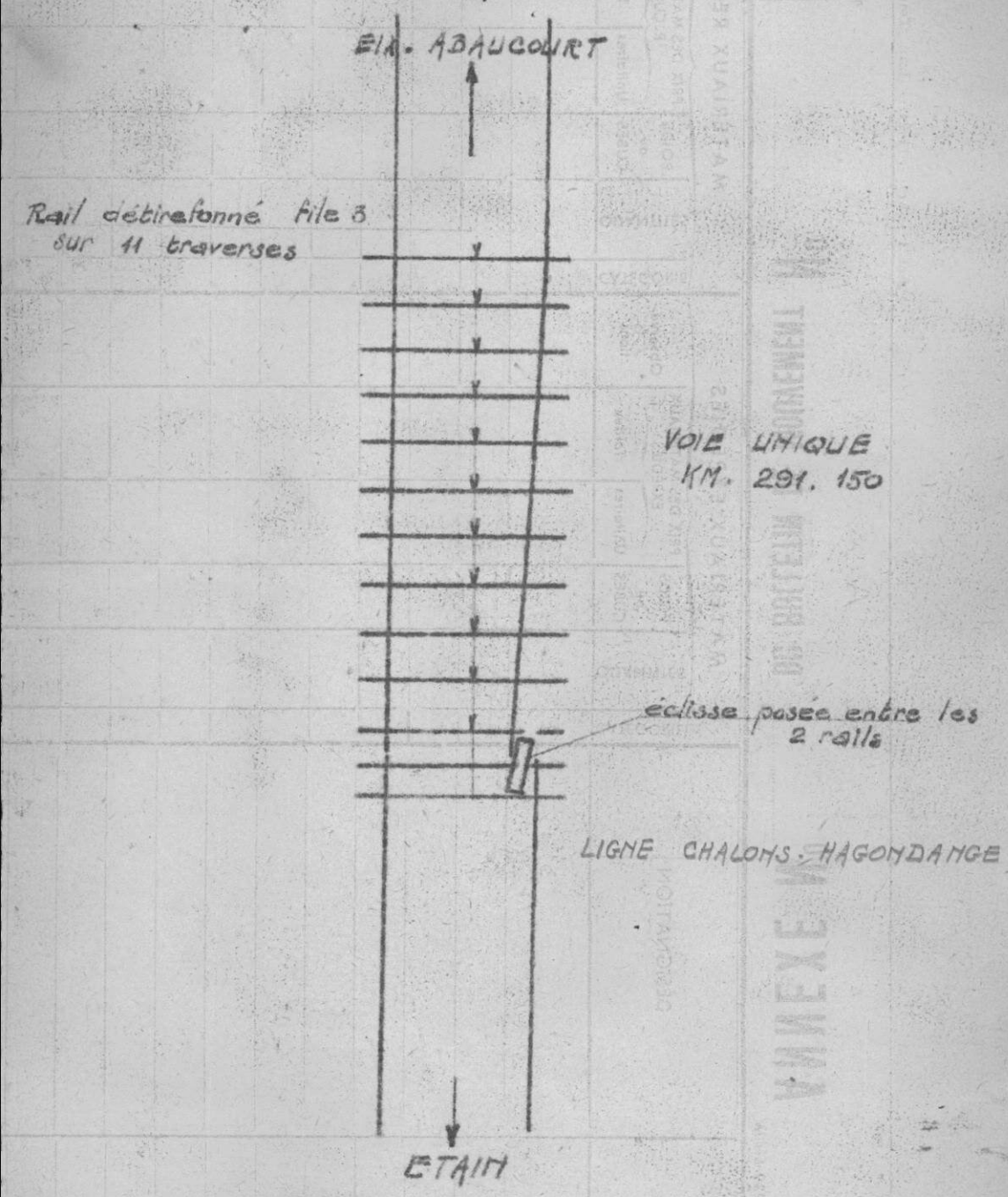

3"45

21 AOUT 1944

Ligue de Paris à Strasbourg
Entre Jalay-les-Vignes et Athis
Km 155,880
Explosion de petards sous déraillement

en ce qui vous concerne.

Le Chef du Mouvement,

P^r le Chef du Mouvement
L'Inspecteur Principal chargé des Etudes

L. Gavrol

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrondt de Châlons

42 e Section de Châlons

422 e District de Châlons

~~INCIDENT~~(1) acte DE(2) Sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d ..... ou point kilométrique .....

entre les gares de Jâlons les Vignes et Athis

Date et heure de l'incident ..... : 21-8-44 à 3h45.

Nature de l'incident ..... : acte de Sabotage.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Des pétards placés sous les voies ont provoqué la coupure des voies I et II au km 155.880.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : Voies I et II coupées. 3 rails et 3 traverses à remplacer

Montant des dégâts ..... : "

Avaries au matériel ..... : Néant

Retard des trains ..... : 129 = 3h30.

Mesures prises ..... : Le rétablissement des voies a été effectué avec du matériel pris en dépôt à Jâlons. Circulation normale rétablie sans ralentissement le 21-8-44 voie II à 10h55 - voie I à 16h40.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : "

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : "

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Gare centralisatrice de Châlons avisée.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 24 Août 1944

A Châlons, le 22/8/ 1944

Le Chef de District,

(Nom BAILLY)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mo... 96. — OE 23745. — Imp. LAHURE, Paris. — 16880-2-42.

21 AOUT 1944

9H15

Châlons à Hagondange

Entre Cupperly et Suippes

Km. 196.050

Découverte de 2 pétards non explosés

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E. - 48407- Blanchard - 4-41

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT
46 e SECTION

ET

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Monsieur Ogée Maurice - chef du district 461
Suippes.

No

Ligne de Châlons à Hagondange

Objet : Tentative de sabotage

Le lundi 21 Août à 9h15, le sous-chef de canton Gueusquin, faisant la tournée de surveillance, a découvert au Km 195.050 voie 2, file 3, 2 pétards posés sous le rail et non explosés.

La circulation fut immédiatement arrêtée sur voie 2, la gare de Suippes prévint les gendarmeries française et allemande.

La voie 2 fut rendue à la circulation normale à 17h après enlèvement des pétards par la gendarmerie allemande.

Suippes le 22 Août 1944
Le chef de district

Transmis à 4me Arrondissement
Ste Menehould, le 25 Août 1944.
Le Chef de Section Principal,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 4 Septembre 1944
L'Ingénieur Principal

1"05

23 AOUT 1944

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare de Port à Buisson

—

Sabotage d'une pointe de coeur

4

S. N. C. F.

IF 96

Région EST VB

4 • Arrond^t d Chalons

48 • Section d Epernay

481 • District d Dormans

INCIDENT (1) ACTE de SABOTAGE de (2) VOIE

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare de Pont à Binson ou point kilométrique 126 300

entre les gares d — et —

NATURE DE L'INCIDENT Avarie au cœur manobloc EST n° 25.683

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT 23 Août 1944 - 1h15

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

L'avarie a été causée par un pétard qui a explosé dans l'ornière de la voie droite à 90 cm de la pointe du cœur

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Pas d'accident de personnes.

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*

Ornière défoncée sur 30 cm
Face latérale pointe voie directe enfoncée. Ausécart ± 3 mm
Patte de lièvre enfoncée

MONTANT DES DÉGATS :

AVARIES AU MATÉRIEL

RETARD DES TRAINS : Sans influence sur la circulation

MESURES PRISES

Actuellement, il n'est pas possible de remplacer le cœur.

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).*

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)*

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)*

Aucune enquête

A Dermans le 23 Août 1941

P. Le Chef de District *(Nom)* MAHÉ
l'Attaché

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

1"05

23 AOUT 1944

Ligne de Paris à Strasbourg
Entre Dormans et Port-à-Buisson
km 124.300

Explosion de pétards

4

S. N. C. F.
F 96
Région EST VB

INCIDENT (1) ACTE de SABOTAGE de (2) VOIE

4e Arrondt d Chalons
48e Section d Epernay
481e District d Dormans

Ligne de Paris à Strasbourg -
Gare d — ou point kilométrique 124.300
entre les gares de Dormans et Port à Binson

NATURE DE L'INCIDENT Sabotage des voies I et II et ligne télégraph. SNCF -

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT 23 Août 1944 à 1h05 -

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

Explosion de 8 pétards placés à env. 1m00 des joints des rails - files 2 et 3. Un train allemand constitué par des éléments rail-route a déraillé sur voie I, engageant le gabarit voie II. Aucun train sur voie II. Pétards explosés avant passage du train.

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Voies I et II obstruées

RGR

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*

8 rails 46.533 de 18m avariés (remplacés en EST)
4 éclissage Hors service — 8 rails détériorés (laissés en voie)
10 traverses détruits

MONTANT DES DÉGATS : —

AVARIES AU MATÉRIEL —

RETARD DES TRAINS : Circulation rétablie à 11h15 (voie II), à 17h30 (voie I)

MESURES PRISES

8 rails 46533 remplacés par 8 rails EST prélevés à Port à Binson

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).*

"

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)*

"

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)*

aucune enquête.
surveillance des voies par patrouilles allemandes

A Dormans le 23 Août 1944

Le Chef de District *(Nom)* MAHÉ

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

1#45

23 AOUT 1944

Ligne de Laon à Chaumont

? Km 214.150

Explosion de petard sous train 10.219

Pas de déraillement

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 48407 - Blanchard - 4-41

VOIE & BATIMENTS

4e ARRONDISSEMENT

41e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de Monsieur Colin

Chef du District 411 à Reims

Ligne de Laon à Chaumont

Acte de sabotage du 23/8/44 voies 1 et 2 km 214.150 ligne 10.

Le 23 août 1944 vers 1h45, le train de troupe 10219 Reims Chalons fit exploser 2 pétards sur fil 2 et 2 sur fil 3 au km 214.150 ligne 10 comme indiqué au croquis ci-dessous:

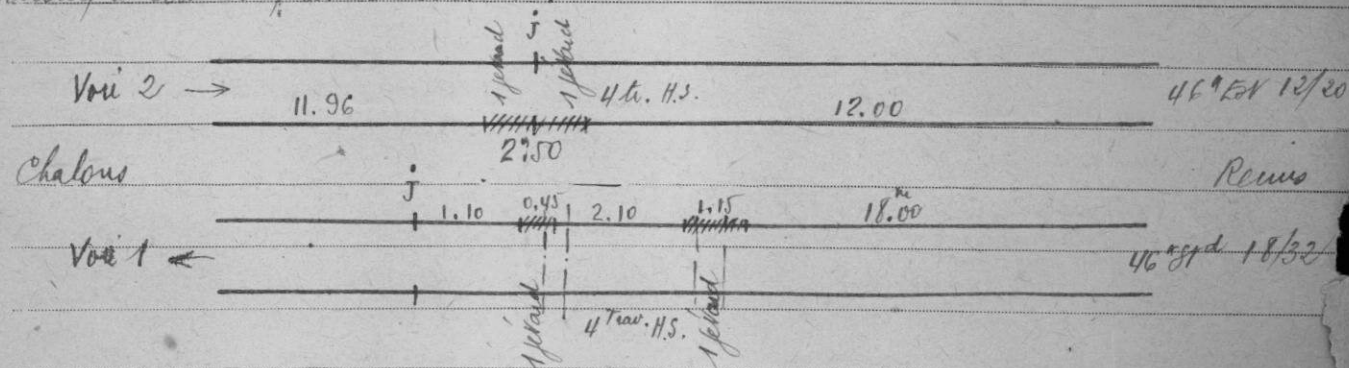

Aucun déraillement de véhicule ne s'est produit.

Voies 1 et 2 interdites à la circulation

Gare de Sillery avisée aussitôt fait les dépêches réglementaires à tous ...

Le cantonnier Bernardon, habitant la maison de garde du PN de Puisieulx 213.700 entendit l'explosion et regarda à sa fenêtre. Une patrouille qui se trouvait juste à ce moment sur le PN, lui ordonna à Bernardon de descendre et d'ouvrir la porte, ce qu'il fit de suite. Il reçut à ce moment un coup de poing et emmené dehors.

Voyant le train 10208 (Voie 2) sortir vide venir et se dirigeant vers l'explosion, il fut néanmoins arrêté ce train au droit de son PN par le ...

Aussitôt il fut emmené dans 1 wagon du train voie 1 et gardé à vue jusqu'à 6h30, heure à laquelle il fut rendu libre.

Le dit train de troupe étant outillé pour remise en état des voies réalisa la situation ci-dessous pour son passage qui s'effectua au pas sur les éclisses

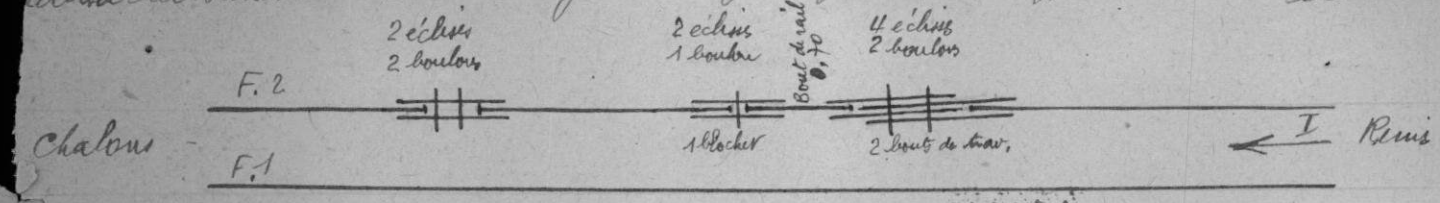

Les coupures n'étant pas très importantes, je fis monter par l'équipe [illegible] le 4113, 1 rail de 6:00 46h Std et 1 rail de 6:00 46h E du R.S. du Km 213.700.

La voie 1 étant la moins abîmée il fut procéder à la coupe du rail file 2 [illegible] pose d'un 6:00.

A 9h15 est arrivé sur les lieux, venant de Reims, 1 machine et 4 wagons de matériel avec 1 équipe de 15 cheminots allemands et d'environ 20 requis qui attaquent aussitôt la remise en état de la voie 2.

Voie 1 terminée et rendue à la circulation en V. U. Reims-Silly le 23/8/44 à 10h.00. Signalisation ne fonctionne pas.

Pour la voie 2 le service allemand fit décharger un seul rail de 12:00 46h Est, n'ayant pas de 11:96. Le 11.96 fut remplacé par 1 de 6.00 et 1 de 5.96 du RS du 213.700.

Voie 2 terminée le 23/8/44 à 10h35.

Circulation normale rétablie sur les 2 voies le 23/8/44 à 10h35

La signalisation ne fonctionne pas sur les 2 voies

Dégâts matériel = machine légèrement avariée

Voie = 1 rail 46h Std S.33 de 18:00
4 trav. inter 46h Std à 1.435
1 rail 46h Est de 12:00
1 ——— 11.96
2 éclisses à patin 46h Est
4 trav. inter 46h Est à 1.445
100 tire fonds de 26 m ord.

Pas d'accident de personne

REIMS, le 24-8-44

Le Chef de District,

Coly

Transmis à 4e Arrondisst VB pour l'en informer -
Reims, le 24-8-44.

Le Sous-Ingénieur Chef de Section

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 26 Août 1944
L'Ingénieur Principal

[signature]

23 AOUT 1944

8H00

Lérouville à Sedan

Entre Pouilly et Letanne

Km 117-900

Découverte de rails déboulonnés et détournés

Sans conséquences

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport sommaire tenant lieu de rapport définitif

INCIDENT[1] Acte DE[2] malveillance

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

1er Arrondt de Chalons

2e Section de Verdun

1er District de Nouzon

Ligne de Charleville à Sedan

Gare de ou **point kilomètrique** 117.900

entre les gares de Poully **et** Letanne

Date et heure de l'incident..... : 23 Aout 1914 8h00

Nature de l'incident..... : acte de Malveillance

Et

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : au cours de sa tournée de visite du voie le cantonnier Baré aimé du canton 17 18 a découvert au kil 117.900 voie II fil 3 1 rail de plomb et deux fourrures fixa l'intérieur de la voie
Le rail a été remis en place par l'equipe de Etanno appelée par le cantn ~~[illegible]~~ Abraham

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : /

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : néant

Montant des dégâts..... : néant

Avaries au matériel..... : néant

Retard des trains..... : néant

Mesures prises ..... : Baré avise de suite la conversation au point du jour tandis que le cantn Abraham alla prévenir le Chef de gare de Poully et le Chef de district

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : RGR

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).. :

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Enquête effectuée par la gendarmerie Travaux sans résultat

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)
Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 8 Septembre 1914

A Nouzon , le 23 Aout 19[illegible]

Le Chef de District,
L'Ingénieur Chef de la voie
Decaux

(Nom Pierrard)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 556

9 h 20

23 AOUT 1944

—

Soissons à Reims

—

Entre Ciry-Salsogne et Braine

km. 13.750

—

Rail pétardé

—

4

ET

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est.

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrond^t d Châlons

4e Section d Reims

4e District d Fère en Tardois

INCIDENT(1) acte DE(2) malveillance

Ligne d Soissons à Reims

Gare d ..... **ou point kilométrique** 13.750

entre les gares d Ciry Salsogne **et** Braine

Date et heure de l'incident ..... : 23 août 1944 à 9.00 (heure probable 2 h.)

Nature de l'incident ..... : rails fétards voie I et II km 13.750

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Une machine HLP circulant sur voie II avait ressenti une secousse au km 13.750 et découvrit l'attentat (dont on rendit compte peu à après à l'agent de tournée Gérbaux.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant - RGR

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : voie I - 2 rails déf. ∞ 30 E remplacés + 2 traverses
voie II - 3 rails déf. ∞ 12 m 166 E du — + 3 trav. (2 cpt. lint)
ligne téléphonique coupée s/ 50 m

Montant des dégâts ..... : 10.000

Avaries au matériel ..... : néant

Retard des trains ..... : voie I et II interdites à la circulation jusqu'au 23 août à 18 heures

Mesures prises ..... : Remise en état de la voie avec contrôle exigé par allemands et forms

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. : Le locataire PN Mathieu vers 2 h. entendu des détonations qui provenaient de l'endroit de l'attentat (2 s/ voie I fil 2, 2 s/ voie II fil 3)

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... : Tous services

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : Service allemand Gendarmerie et sur place à Mr.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 6 Septembre 1944

A Fère en Tardois, le 23 8 19 44

Le Chef de District,

(Nom PRIOUX)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.

15h50

23 AOUT 1944

—

Lerouville à Sedan

—

Entre Letanne et Mouzon
Km. 124.490

—

Déraillement d'une machine et de
15 wagons

—

4

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapport Sommaire

Région de C^e Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4e Arrond^t de Chalons

47e Section de Verdun

471e District de Mouzon

INCIDENT(1) Acte DE(2) Malveillance

Ligne de Lérouville à Sedan

Gare d ..... **ou point kilomètrique** 124.490

entre les gares de Letanne **et** Mouzon

Date et heure de l'incident..... : 23 aout 1944 à 15h50

Nature de l'incident..... : Deraillement d'une machine et 15 Wagons

Et

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.... : 1 rail de 18^m 46^k 5^m 5.33 déboulonné et détruisant sur 15 traverses et repos à l'intérieur (fil 2) de la voie. Voie I et II obstrue

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Néant Pas d'accident de personne

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... : 250 traverses 46^k 5^m détruire à remplacer 1 rail de 18^m et 1 de 17^m 96 faussés

Montant des dégâts..... : 30.000

Avaries au matériel.....

Retard des trains..... :

Mesures prises ..... : Secours demandé à Mohon et arrivé sur le lieu à 1h30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.. : Rail déboulonné

R6R

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) .. : néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... : La gendarmerie de Mouzon s'est rendue sur les lieux

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 8 Septembre 1944

A Mouzon , le 23 aout 1944

Le Chef de District,

Le Surveillant principal voie

(Nom PIERRARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3857 (8-1941) 556

25 AOUT 1944

2H40

Revigny à Hiron

Entre Cernay et Ville of Tombe

Km. 54.120

Voie unique coupée par explosion d'engin

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/W - 43618- Blanchard - 9-42

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT
46 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. CHRISMANN Piqueur chef du Dt 465 à Ste Menehould

No 23 Acte de sabotage au km 54.120

Ligne de Revigny à Hirson

Le 25 août 1944 à 2h40, la voie unique a été coupée au km 54.120 entre les gares de Cernay en Dormois et de Ville sur Tourbe, par une explosion due à un acte de sabotage.

Une bombe non éclatée se trouvait au km 54.118 à 7m de la voie, depuis l'attaque du train SF26 le 10 août. Elle fut amenée contre la voie, au droit d'un joint et son explosion fut provoquée. 4 rails de 18m S33 sont coupés et 15 traverses détruites. La voie est soufflée sur 25m. de part et d'autre de l'explosion.

La voie a été réparée avec des rails prélevés dans l'évitement de la VU de Ville Tourbe déjà rendu inutilisable par des sabotages antérieurs.

Le travail fut effectué avec l'aide de 10 requis civils de Ville Tourbe.

La voie a été rendue à l'exploitation le 25 août 1944 à 19 heures.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Transmis à 4e Arrondissement
Ste Menehould le 28 AOU 1944
Le Chef ... Principal

Ste Menehould le 26/8/44
Le Chef du Dt 465
[signature]

Transmis à M. le Chef du Service VB.

CHALONS , le 8 Septembre 1944
L'Ingénieur Principal

25 AOUT 1944

3 H 50

Revigny à Hiron

Gare de Vienne la Ville
Km 60.130

Pointe de cœur détruite par explosion d'engin

4.

EST - Mod. 1010 Lot I - 10/W - 43618- Blanchard - 9-42

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT
46 e SECTION

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. CHRISMANN - Piqueur - Chef du Dt 465 à Ste Menehould

No 24 Sabotage d'un cœur de croisement à Vienne-la-Ville.

Ligne de Rethigny à Hirson

Et

Le 25 août 1944 à 3h50, le cœur de croisement en acier au Pn du changement 2 voies No 16 de la gare de Vienne-la-Ville au km 60.130, était détruit par une explosion.

Le cœur est déformé de 40cm en profil à la pointe et cassé à cet endroit. Il est complètement inutilisable. Le rail extérieur de la voie directe est également déformé. 5 bois du croisement ont été détruits. La voie est soufflée sur 20 m. de part et d'autre de l'explosion.

La voie I (voie d'évitement) est seule rétablie en remplaçant le cœur par de la voie courante. L'accès au quai militaire se trouve dès lors interdit.

La circulation n'a pas été interrompue.

Le travail de remise en état de la voie d'évitement a été terminé le 26 août 1944 à 18 heures.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Transmis à 4ème Arrondissement.
Ste-Menehould, le 28 AOU 1944
Le Chef de Section Principal

Ste Menehould, le 26 août 1944
Le chef du Dt 465

Transmis à M. le Chef du Service VB

CHALONS , le 8 Septembre 1944.
L'Ingénieur Principal

25 AOUT 1944

21

Reviguy à Vouziers

Entre St. Morel et Monthois

Km. 35.531.

Explosion de pétards au passage de 2 machines HLP.

Sans conséquences

4

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

4e ARRONDISSEMENT
46e SECTION
464e District

EXTRAIT DU RAPPORT
de Mr Thomas Chef de District
Challerange

No

Ligne de Revigny à Vouziers

Et

Objet : Acte de sabotage

Le 25 août à 21h00, au km 35.531 (sous le PS en béton armé) deux machines h.l.p accouplées, qui se dirigeaient sur Amagne, ont fait éclater des pétards sur les deux files de rails.

Les explosions ont produit une brèche de 0m60 sur file 1 et 0m50 sur file 2.

Les machines portent les numéros ci-après
140-G-159 du dépôt d'Amagne et
57.1177 machine allemande.

Elles n'ont pas déraillé et ont poursuivi leur route sans retard.

Dégâts à la voie.

1 rail de 12m sur file 1
et 2 rails de 11m96 sur file 2

Pas d'accident de personne.

La situation a été rétablie le 26 août à 14h00.

La reconnaissance de la voie a été assur[illegible] entre St Morel et Monthois par le service V[illegible]

Transmis à
4ème Arrondissement.
Ste-Menehould, le 4 SEP 1944
Le Chef de Section Principal

Challerange, le 28 août 1944.
Le Chef de District
Thomas

Transmis à M. le Chef du Service VP
CHALONS, le 8 Septembre 1944

25 AOUT 1944

4h15 et 23h10

Châlons à Hagondange

Entre Eix Abaucourt et Etain

km. 295.475

Déraillement d'une machine et d'un wagon suite à rail déformé (23h10

Déraillement d'une machine HLP suite à rail déformé (4h15)

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

H ° Arrond^t d Châlons

H7 ° Section d Verdun

H7H ° District d Etain

acte de sabotage

INCIDENT(1) ..... **DE**(2) .....

Ligne d Châlons Hagondange

Gare d ..... **ou point kilométrique** 204.800

entre les gares d Eix Abaucourt **et** Etain

Date et heure de l'incident ..... : Le 25 Août 1944 à 4 heures 15

Nature de l'incident ..... : Déraillement d'une machine H4P

Et

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Rails détirfonné et déporté vers l'extérieur file H - joint déboulonné et déposé -

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... /

RGR
4

Mod. I. F. 96. — OW 40.275. — Imp. Lahure, Paris. — 17952-7-42.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 18 Septembre 1944

A , le 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de ~~voie, de~~ personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

H e Arrond^t d Châlons

H7 e Section d Verdun

H7H e District d Etain

Mod. L F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17952-7-42.

INCIDENT(1) acte de sabotage DE(2) Deraillement

Ligne d Châlons Hagondange

Gare d ..... **ou point kilométrique** 295.475

entre les gares d Eix Abaucourt **et** Etain

Date et heure de l'incident ..... : Le 25 Août 1944 à 23h 10

Nature de l'incident ..... : Deraillement de une voiture, une machine et son tender

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Rail déboulonné ripé vers l'extérieur de la Voie II file, et un joint déboulonné et déposé

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... /

RGR
9

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) .....

Montant des dégâts ..... :

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... :

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 18 Septembre 1944

A Etain, le 17 août 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom LESIRE)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

17 N 25

24 AOUT 1944

Chalons à Hagondange.

Entre Verdun et Dix-Abancourt -

Km. 286.510

Rails pétardé au passage d'un train.

Sans conséquences

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 2 rails à remplacer - A transmettre

Montant des dégâts ..... : 20 000 f -

Avaries au matériel .....

Retard des trains ..... : 7 heures

Mesures prises .....

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) .....

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 18 Septembre 1944

A Etain , le 25 août 1944

Le Chef de District,

Lepage

17 (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom LESIRE)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrond^t d Châlons

4e Section d Verdun

4e District d Etain

INCIDENT(1) acte de Sabotage DE(2)

Ligne de Châlons Hagondange

Gare d ..... **ou point kilométrique** 286.510

entre les gares d Verdun **et** Eix Abaucourt

Date et heure de l'incident ..... : Le 24 Août 1944 à 17h25

Nature de l'incident ..... : Rails pétardés

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Au passage d'un train de poutrelles
Des pétards ont explosés rails coupés
en tronçons de 6 3 Centimètres et 20c.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... Néant RGR

.....

Mod. L F. 96. — OW 40.275. — Imp. LAHURE, Paris. — 17952-7-42.

26 AOUT 1944

Dans la nuit
du 25 au 26
en 24h30 et 1h45

Laon à Chaumont
Entre Anifontaine et Coucy les Eppes
Voie détruite par explosifs
au Km. 38.300 et 31.400

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - Q 1009 - Blanchard - 2-38

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

41 e SECTION

No

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Brocard François Chef de district à St Erme

en date du 28 Août 1944.

Et

Ligne de Laon à Chaumont - Attentat du 26 Août 1944.

Dans la nuit du 25 au 26 Août 1944 deux attentats ont eu lieu entre 24h30 et 1h45 sur la ligne de Laon à Chaumont sur voie I et II au Km. 38.300 et 31.400.

1°) au Km. 31.400. - 3 joints sur voie I file 2 et 2 joints sur voie II file 3 ont sautés sous l'effet d'un explosif rendant inutilisables.

4 rails 46k Standard de 18m00 - 2 traverses c/j 46.533

4 rails 46 Est de 18m00 - 2 traverses c/j 46 Est.

3 joints supportés 46.533 complet et 2 joints supportés 46 Est complet.

2 rails 46 S.33. perforés par l'explosion ont pu être maintenus en voie.

2°) au Km. 38.300. - 2 joints sur voie I file 2 et 3 joints sur voie II file 4 ont également sautés sous l'effet d'explosifs rendant inutilisables.

3 rails 46k Est de 18 ml. - 2 traverses c/joints 46 Est.

5 joints supportés complets 46 Est.

La ligne télégraphique et signaux a été coupée sur 5 portées de 7 fils.

Du fait de ces attentats les voies I et II ont été obstruées entre Amifontaine et Coucy les Eppis.

La réparation des voies fut entreprise dès 7 heures par les équipes des cantons 4141 et 4142 - pour les voies I entre Coucy et St Erme et II entre St Erme et Amifontaine

Entre St Erme et Amifontaine, la voie II fut rendue à la circulation à 14h00 et entre St Erme et Coucy les Eppis la voie I fut rétablie à 15h50.

Une section du génie allemand attaquée dès 12h00 la remise en état de la voie I entre St Erme et Amifontaine et cette dernière fut rendue à l'exploitation à 15h50.

Elle passa ensuite à la réparation de la voie II entre St Brune et Coucy-les-Eppes qui fut rendue à la circulation à 20 heures.

Il n'y eu pas d'accident de personnes.

St Brune le 28 Août 44

Le Chef de district

[signature]

P.S.- Les rails étant ~~coupés~~ sautés sur environ 0,50 à 1m00 furent remis en voie après coupure au chalumeau, les longueurs manquantes furent prélevées dans les rails tordus déposés lors des précédents attentats ou mitraillage.

Transmis à 4e Arrondisst pour l'en informer

Reims, le 5 Sepbre 1944

Le Sous-Ingénieur Chef de Section

[signature]

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 11 Septembre 1944

L'Ingénieur Principal

[signature]

0 H 30

26 AOUT 1944

Paris à Strasbourg

Entre Troissy et Port à Binson

Km. 123.200

Voie coupée par explosion de pétard

4

CHEMINS DE FER DE L'EST
INVENTAIRE du SERVICE CENTRAL
RIOA
N° 2/12

S. N. C. F.
IF 96

Région Est VB

4 • Arrondt de Châlons
48 • Section d'Epernay
481 • District de Dormans

INCIDENT (1) ACTE de (2) SABOTAGE

Ligne de Paris à Strasbourg
Gare d ..... ou point kilométrique 123 200
entre les gares de Troissy et Port-à-Binson

NATURE DE L'INCIDENT Sabotage des voies I et II

DATE ET HEURE DE L'INCIDENT Le 26 Août 1944 à 0h 30'

EXPOSÉ DE L'INCIDENT *(conditions dans lesquelles il s'est produit).*

Explosion de 6 pétards placés sur files 2, 3 et 4
Aucun train ne circulait
Voies I et II obstruées —

CONSÉQUENCES *(blessures notamment : joindre, si possible, certificat médical).*

Pas d'accident de personne —

1) *ou accident, ou acte.*
2) *de trains, de voie, de personnes, de malveillance.*

O/W 1122. — IMP. LAHURE. — 19926 - 7-43.

AVARIES A LA VOIE OU AUX INSTALLATIONS *(détail succinct)*: 5 Rails de 10m 46K J.33 avariés à remplacer

MONTANT DES DÉGATS : 15000

AVARIES AU MATÉRIEL: Néant

RETARD DES TRAINS : Néant

MESURES PRISES: Remplacement des rails avariés par des rails 44K provenant du renouvellement de la voie I entre Varennes et Dormans (rails en dépôt à Port à Binson -

CONSTATATIONS FAITES *(témoignages intéressants, causes présumées).*: Circulation rétablie sur voie I à 8h.40
II — 11h.05

SERVICES INTÉRESSÉS *(indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête.)*: Pas de renseignements

ENQUÊTE DES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES *(Premiers résultats.)*: Pas d'enquête - Les voies sont surveillées par les autorités d'occupation (patrouille de 2 hommes en armes)

TRANSMIS à M. le Chef du Service
VB. CHALONS, le 5 Septembre 1944

A Dormans le 26 Août 1944

Le Chef de District *(Nom)* PICHOT-DUCLOS

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille separée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

18422

26 AOUT 1944

Paris à Strasbourg

Gare d'Epernay

Km 143.224

Composition des voies I/II par pétards

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 · Arrond^t de Châlons

48 · Section d'Epernay

482 · District d'Epernay

~~INCIDENT~~ (1) acte DE (2) sabotage

Ligne de Paris à Strasbourg

Gare d' Epernay **ou point kilométrique** 143 224

entre les gares d — **et** —

Date et heure de l'incident ..... : Le 26 août 1944 à 18h22

Nature de l'incident ..... : Coupure des voies I et II

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. : Des inconnus ont déposé des pétrolages explosifs sur les cœurs de croisement de la traversée n° 1 et de l'appareil n° 237 au km 143 224. Les deux cœurs sont hors d'usage.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... : Pas d'accident de personne. Interruption de la circulation sur voie I de 18h22 à 21h30 et sur voie II jusqu'à 9h40 le 27 août.

Mod. I. F. 96. — OW 47756 — Imp. Lahure, Paris. — 19033-1-43.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	un cœur de croisement 190,104 [illegible] et d° 190,10 type abbaye à remplacer ainsi que deux longrines de 3.50
Montant des dégâts ..... :	
Avaries au matériel	néant.
Retard des trains ..... :	Le P 138 = en 2h50 de retard et le P 130 2h00
Mesures prises	Le transbordement des Voyageurs a été assuré par train 138 + 130 – les cœurs de croisement ont été remplacés par emprunt de cœurs aux appareils [illegible] et 222 Porte R.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	—
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	—
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Les autorités allemandes et la police française ont été avisées

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB
CHALONS, le 4 Septembre 1944
L'Ingénieur Principal

A Epernay, le 28 août 1944
Le Chef de District,

(Nom CAPDEBOSCQ)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à l'Arrondissement-Voie.

26 AOUT 1944

20 H

Chalons à Hagondange

Gare de Ste Menehould

Installations hydrauliques endommagées

Pas d'accidents de personnes

4

~~8 AOUT 1944~~

~~Paris à Strasbourg~~

~~Gare de Vaucigny~~

EST - Mod. 1010

Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

4 e ARRONDISSEMENT

46 e SECTION

No 16

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Renac Chef du district 462

à Ste Menehould

Ligne de Chalons à Hagondange

Et

Ste Menehould le 26 Août 1944

Le lundi 21 août 1944 vers 20 heures, par suite de sabotage les installations hydrauliques de la gare de Ste Menehould ont été endommagées.

Un pétard placé dans le regard situé aux abords de la machine fixe a détruit le tuyaux reliant 4 vannes de la conduite de refoulement. La pièce a été demandée le jour même à St Dizier.

Pas d'accident de personne.

Les autorités civiles et allemandes ont été avisées.

La pièce demandée a été reçue le 26 août et la réparation a été effectuée à cette date pour 17.00

Le chef de district

Renac

Transmis à 4ème Arrondissement.

Ste-Menehould, le 26 AOU 1944

Le Chef de Section Principal,

TRANSMIS à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 11 Septembre 1944

L'Ingénieur Principal

27 AOUT 1944

5 H

Lérouville à Sedan

Entre les gares de Bannoncourt et Villers Bte Vaux

Km. 31.900

Déraillement du train 19274 (munitions)
par suite acte de malveillance

4

S.N.C.F.EST.V.B.

DISTRICT 364
ST-MIHIEL

RAPPORT SOMMAIRE

Ce jour 27 Août 1944 à 5 h. le train 19.274 (munitions) a déraillé sur voie II, ligne 19 entre les gares de Bannoncourt et Villers-Bte-Vaux, Km. 31.900 par suite acte de malveillance.

Et

Machine et 5 wagons déraillés obstruant voie II. Secours de Verdun arrivé sur les lieux à 10 h.

Pas de victimes.

Avaries aux voies; Voie II : 10 rails 46 K Est de 11 m,70 traverses et menu matériel correspondant. Voie I également sabotée mais sans avarie, réparée à 9 h.

St-Mihiel, le 27 Août 1944
Le Chef de District

(SOMNARD)

Monsieur le Chef du service V.B. à PARIS.

S.R

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3e Arrondt de Nancy

36e Section de Lérouville

364e District de St-Mihiel

INCIDENT(1) ACTE DE(2) MALVEILLANCE

Ligne de Lérouville à Sedan

Gare de ..... **ou point kilomètrique** 31.900

entre les gares de Bannoncourt **et** Villers-Bte-Vaux

Date et heure de l'incident..... :	Le 27 Août 1944 à 5 h.
Nature de l'incident..... :	Déraillement du train 19.274 (munitions)
ET Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....	Le train 19.274 (machine allemande N° 57-1550, tout personnel allemand) circulant sur voie II ligne 19 a déraillé au Km. 31.900 entre les gares de Bannoncourt et Villers-Bte-Vaux par suite d'acte d. malveillance. Machine ,tender et 5 wagons vides déraillés,obstruant la voie II.
Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)	NEANT
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Voie II arrachée sur 55 m. 10 rails 46 K.Est de 11 m 70 traverses et menu matériel correspondant à remplacer.
Montant des dégâts..... :	50 à 60.000frs.
Avaries au matériel.....	Légères avaries à la machine et aux 5 wagons.
Retard des trains..... :	Tous les trains par suite organisation V.U. sur V: I
Mesures prises	Relevage du matériel par machine secours du dépôt de Verdun arrivée à 10 h 00. Relevage terminé le 28 Août à 12 h.Matériel pour réparation non encore reçu le 29 Août. Réparations en cours par prélèvement de matériel au chantier de déraillement précédent,abandonné.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..	2 longueurs de 11 m détirefonnées sur voie II, file 3,rail écarté. Même sabotage sur voie I où 4 longueurs de 6 m étaient détirefonnées. La réparatio de la voie I a été effectuée immédiatement et termin le 27 Août à 9 h.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..	Aucune responsabilité pour les services S.N.C.F.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête de la gendarmerie en cours.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A St-Mihiel , *le* 29 Août *19* 44

Le Chef de District,

(Nom SOMNARD)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I.F. 96. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, O/E. 3837 (8-1941) 556

27 AOUT 1944

Nuit du 26 à 27

Châlons à Hagondange

St Menehould

Entre les Pm 234.100 et 234.240

Voies coupées par explosions de pétards

Sans accident de personnes

4

EST - Mod. 1010 Lot 1 - 10/E - 11733 - Blanchard - 7-40

VOIE & BATIMENTS

H e ARRONDISSEMENT

H6 e SECTION

No 17

Société Nationale des Chemins de fer Français

RÉGION DE L'EST

EXTRAIT DU RAPPORT

de M. Renac Chef du district 462

à Ste Menehould

Ligne de Chalons à Hagondange

Et

Ste Menehould le 28 Août 1944

Dans la nuit du 26 au 27 Août 1944 par suite de sabotage (explosion de pétards) les voies 1 et 2 ont été coupées chacune en 5 endroits entre les Km 234.100 et 234.240 (destruction des joints)

Aucun accident de personne.

Les autorités civiles et allemandes ont été prévenues.

Sur voie 1, 10 rail de 18m, 36k standard et sur voie 2, 10 rail de 18m, 46k standard S 33, ont été rendus inutilisables.

L'Entreprise Jodt et les agents de la Reichbahn ont coopéré à la remise en état de la voie II qui a été rendue à la circulation le 28 Août à 18h15.

Un service de pilotage avec voie unique sur voie II entre Ste Menehould et les Islettes a été établi.

Le Chef de district

Renac

Transmis à 4ème Arrondissement.

Ste-Menehould, le 4 SEP 1944

Le Chef de Section Principal

Transmis à M. le Chef du Service VB

CHALONS, le 8 Septembre 1944

L'Ingénieur Principal

8H

28 AOUT 1944

—

Soissons à Reims

—

Entre Soissons et Venizel
Km. 1.100

—

Découverte d'un rail pétardé

—

Sans conséquences

—

4

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

4 e Arrond^t d Chalons

4/1 e Section d Reims

4/2 e District d Fère en Tard.

INCIDENT(1) acte DE(2) Sabotage

Ligne d Soissons à Reims

Gare d ..... **ou point kilométrique** [illegible]

entre les gares d Soissons **et** Vernes

Date et heure de l'incident ..... : 28 août 1944, à 8 [illegible]

Nature de l'incident ..... : rail pétardé voie I [illegible]

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit .. Et au cours de la tournée de voie le chef Rouveau de Cuiz Sermoise a découvert 1 rail de 7.96 30 E pétardé.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..... néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) ..... 1 rail 7.96 30 E à remplacer

Montant des dégâts ..... : 2000

Avaries au matériel ..... néant 2 trains allemands [illegible]

Retard des trains ..... : do

Mesures prises ..... Remplacts de rail

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. néant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête).... Tous services

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) ..... néant

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Transmis à M. le Chef du Service VB
CHALONS , le 18 Septembre 1944

[signature]

A Fère en Tard, le 29

Le Chef de District

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.
(3) M ou T acceptant la responsabilité.
S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom [illegible]

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

Mod. I. F. 96. — OE 16470. — Imp. Lahure, Paris. — 16601-10-41.